ENTRETIEN D'UN ECCLÉSIASTIQUE ET D'UN LAÏC, AU SUJET DE LA CONSTITUTION...

Nicolas Le Gros

MEDITATION

DU

RÉDEMPTEUR

PRÊCHÉE

POUR LA CONSOLATION

DES AFFLIGÉS.

A STRASBOURG,

Chez Dannbach, Libraire.

1.11

ENTRETIEN D'UN ECCLESIASTIQUE ET D'UN LAIC AU SUJET DE LA CONSTITUTION *UNIGENITUS.*

LE LAÏC. Eſt-il néceſſaire que les ſimples fidéles ſoient inſtruits des diſputes qui ſont aujourd'hui dans l'Egliſe au ſujet de la Conſtitution *Unigenitus?*

L'ECCLESIASTIQUE. Oui, cela eſt néceſſaire: car il s'agit des points les plus importans de la Religion, tels que ſont la foi en Jeſus-Chriſt; la volonté toute-puiſſante de Dieu & ſon Souverain domaine ſur les cœurs pour convertir quand il lui plait, & pour faire pratiquer le bien & perſeverer dans la juſtice; l'efficacité de la grace néceſſaire pour toutes les actions de la pieté chrétienne; l'obligation de rapporter toutes ſes actions à Dieu par amour; la neceſſité de l'aimer pour être juſtifié, pour accomplir ſa loi comme il faut, & pour faire des actions bonnes en tout ſens & meritoires de la vie éternelle; l'inſuffiſance de la crainte pour changer le cœur; la foibleſſe de la volonté de l'homme;

l'excellence de la loi nouvelle & l'impuiſſance de l'ancienne; la lecture de l'Ecriture ſainte; la fidelité à ſes devoirs de quelques maux qu'on ſoit menacé; les regles de la pénitence & l'ordre établi dans la Hierarchie pour le pouvoir & l'uſage des Clefs, &c.

Il faut que l'affaire de la Conſtitution ſoit de grande conſéquence pour le ſalut, puiſqu'on voit tant de bons Curés, & de vertueux Eccléſiaſtiques ſouffrir l'exil & la perte de leurs benefices, tant de perſonnes Religieuſes & ſeculieres de l'un & de l'autre ſexe, aimer mieux être privés des Sacremens, ſoit pendant leur vie, ſoit à la mort, que de ſe ſoumettre à la Conſtitution.

L. Ne ſuffit-il pas à un ſimple fidele de conſerver paix avec tout le monde ſans prendre aucun parti?

E. Cela ne ſuffiroit pas; car s'il eſt vrai que les vérités les plus neceſſaires au ſalut ſont attaquées par les Jeſuites & par la Bulle, qui eſt leur ouvrage proprement, comme le ſoutiennent les Appellans, les fideles ne peuvent ſe diſpenſer de s'inſtruire & de s'affermir de plus en plus dans la connoiſſance & l'amour de ces verités, afin d'être en garde contre les Jeſuites, & contre ceux qui voudroient leur faire recevoir la Bulle.

D'ailleurs comment un fidele pourra-t-il vivre en paix avec tout le monde, tandis que les Conſtitutionnaires ne ceſſent de lui crier que ſon Curé Appellant, que ſon ami, que ſon parent oppoſé à la Bulle eſt un hérétique, un ſchiſmatique, un excommunié, avec lequel il ne doit avoir aucun commerce; tandis que ce fidele lui-même eſt expoſé à ſe voir privé des Sacremens s'il refuſe de ſe déclarer pour la Bulle? Il eſt donc certain qu'il doit ſavoir à quoi s'en tenir, & qu'il doit s'inſtruire ſelon ſa portée, afin d'être en état de diſcerner de quel côté eſt la vérité & la juſtice, & de quel côté eſt l'erreur & la calomnie.

L. Ne ſuis-je pas en ſureté de conſcience lorſque je me

me ſoumets au ſentiment du Pape & de mon Evêque?

E. Si les Superieurs que Dieu nous a donnés pour nous inſtruire & nous conduire à lui étoient infaillibles & impeccables, il n'y auroit qu'à les croire & à leur obéir, pour être ſûr de ne jamais bleſſer ni la vérité ni la juſtice. Mais Dieu n'a point voulu qu'il en fût ainſi. Le Pape & votre Evêque peuvent ſe tromper. Car l'Ecriture ſans exception nous aſſure que tout homme eſt ſujet à ſe tromper, *Omnis homo mendax.* Et vous Pſeaume ne devez pas toujours les ſuivre aveuglément, ſur-tout 115. lorſque vous voyez leur déciſion conteſtée par un nombre conſiderable de perſonnes pieuſes & éclairées. Neſtorius Evêque de Conſtantinople ne vouloit pas qu'on appellât la ſainte Vierge *Mere de Dieu*; falloit-il que ſon peuple lui obéît aveuglement? Le Pape Libere excommunia injuſtement ſaint Athanaſe & s'unit aux Evêques Ariens. Le Pape Honorius a enſeigné une héréſie qu'on appelloit le Monotheliſme, à qui par après des Conciles Généraux, c'eſt-à-dire, toute l'Egliſe aſſemblée a prononcé anathême, c'eſt-à-dire, malheur, maudit, exécrable. Etoit-on obligé de ſuivre ces Papes errans & pluſieurs autres qui ont erré & mal enſeigné? Non ſans doute. On n'eſt donc pas toujours en ſureté de conſcience en ſe ſoumettant au jugement du Pape & de ſon Evêque; & l'obéiſſance qu'on leur doit n'eſt pas une obéiſſance aveugle & qui ne diſcerne rien, mais une obéiſſance éclairée & conduite par la lumiere de la vérité. Hors d'elle point de ſureté.

L. Peut on pécher en obéiſſant à ſes Superieurs?

E. Oui certainement l'on peut pécher. Notre Seigneur dit lui-même en parlant des Paſteurs qui ſe trompent ſur des points importans: *Si un aveugle conduit* S. Matth. *un autre aveugle, ils tomberont tous deux dans la foſ-* 15. 14. *ſe.* Ces paroles, dit ſaint Auguſtin, doivent donner de la terreur, non ſeulement à l'aveugle qui conduit, mais encore à l'aveugle qui le ſuit. Car, comme remar-

que ce Saint, notre Seigneur ne dit pas que l'aveugle qui conduit les autres, tombera ſeul dans le précipice, & répondra du péché de ceux qui lui ſont ſoumis & qui ne font que lui obéir; mais il dit que tous les deux y tombent, & celui qui conduit, & celui qui ſe laiſſe conduire dans des choſes mauvaiſes, contraires à la vérité, à la juſtice, à la conſcience, &c.

Il eſt vrai que le parti de la ſoumiſſion eſt le plus court & le plus commode, & c'eſt pour cela qu'il y en a tant qui le ſuivent; mais il n'eſt pas toujours le plus ſûr pour le ſalut éternel: car enfin, pour revenir à notre ſujet, la Bulle condamne cent une propoſitions tirées des *Reflexions morales* du Pere Queſnel: Or ſi ces propoſitions ſont vraies, & qu'elles ne contiennent que la doctrine de l'Egliſe, quiconque reçoit la Bulle reçoit un Decret qui condamne la vérité & la doctrine de l'Egliſe en des points importans. Ce que l'on ne peut faire ſans un grand péché.

L. Mais ſi le Pape & les Evêques ſe trompent, un ſimple fidele ne ſe trompera-t-il pas encore plutôt, puiſqu'il a moins de lumiere?

E. Il eſt vrai que tous les hommes, & ſur-tout ceux qui ont moins de lumiere ſont ſujets à ſe tromper; mais quand on aime la vérité & qu'on la cherche ſincerement, Dieu la fait trouver même aux ſimples. N'eſt-il pas arrivé du tems de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, que pluſieurs du ſimple peuple ont cru en lui, pendant que les Prêtres & les Docteurs l'ont condamné?

L. Voudriez-vous bien m'expliquer plus au long ce qui eſt arrivé du tems de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt?

E. J'y conſens volontiers. Le Souverain Pontife des Juifs, les Princes des Prêtres & les Docteurs de la loi étoient des Paſteurs legitimes auxquels les Juifs ne devoient pas moins d'obéiſſance que les Chrétiens en doivent au Pape & aux Evêques. (C'eſt ce qu'il eſt eſſentiel d'obſerver) Ils avoient l'autorité pour enſeigner: ils étoient

plus

plus ſavans que le reſte du peuple. Or ils avoient declaré que Jeſus-Chriſt étoit un ſéducteur, & que ſes miracles ne venoient que du demon : ils avoient reſolu d'excommunier tous ceux qui le reconnoitroient pour le Meſſie, & enfin ils le firent mourir. Quel parti devoit prendre un ſimple Iſraëlite? Falloit-il qu'il obéît aveuglément & qu'il dît : Il eſt vrai que Jeſus fait de grands miracles, d'une ſeule parole il guerit les malades, il ouvre les yeux des aveugles, il reſſuſcite les morts, ſa doctrine eſt toute celeſte. Jamais homme n'a parlé avec plus de force & de dignité. Tout reſpire en lui une douceur, une humilité, une ſainteté plus qu'humaine. Certainement ſi je ſuivois mon ſentiment, je le regarderois comme le Fils de Dieu ; mais puiſque les Prêtres & les Docteurs de la loi qui ſont mes Superieurs & plus ſavans que moi, en jugent autrement, je dois préferer leurs lumieres aux miennes, & je dois croire que Jeſus Fils de Marie n'eſt qu'un impoſteur qui s'entend avec Beelzebuth prince des demons pour nous ſeduire, & qui par conſequent eſt digne de mort.

L. Ce que vous dites eſt vrai : en ſuivant dans cette occaſion le ſentiment des Superieurs il auroit fallu rejetter & condamner Jeſus-Chriſt. Cette ſeule preuve ſuffit pour convaincre tout le monde, qu'on ne doit pas écouter ceux, qui, pour faire recevoir la Bulle, ne prêchent que l'obéiſſance aveugle, & qui oſent aſſurer qu'on ne peche jamais en obéiſſant à ſes Superieurs. Mais achevez, je vous prie de me dire comment il falloit ſe comporter.

E. Vous venez de voir où une obéiſſance trop aveugle auroit conduit cet Iſraëlite. Il devoit plutôt dire : Il y a dans la doctrine de Jeſus & dans ſes actions des caracteres ſenſibles de ſainteté & de divinité. De plus s'il étoit ſeducteur, il eſt impoſſible que Dieu lui eût donné le pouvoir de faire de ſi grands miracles pour nous tromper. Il eſt pareillement impoſſible que ces

miracles viennent du demon, puiſqu'ils ne tendent qu'à établir le regne de Dieu & à détruire celui du demon: outre qu'on n'a jamais oui dire que le demon ait ouvert les yeux des aveugles de naiſſance, ni qu'il ait reſſuſcité des morts. Il eſt donc certain que Jeſus eſt revêtu de la puiſſance de Dieu, & qu'il eſt ſon Fils: nos Prêtres & nos Docteurs ſe trompent manifeſtement quand ils le traitent d'impoſteur. Et quoique dans d'autres choſes ils aient plus de lumiere que moi, Dieu dans cette occaſion m'a fait connoître la vérité qu'ils ne veulent pas reconnoître. Ainſi je dois m'attacher à Jeſus-Chriſt, & ne pas écouter nos Paſteurs lorſqu'ils me le defendent. Et c'eſt ce que firent les ſaintes Femmes & les autres Juifs qui crurent en Jeſus-Chriſt.

L. Si l'Egliſe a reçu la Conſtitution, ne devons-nous pas la recevoir?

E. L'Egliſe ne l'a pas reçue & ne la recevra jamais. Je vous le ferai voir dans le moment.

L. Mais la Conſtitution étant reçue par le plus grand nombre des Evêques, n'eſt-ce pas la même choſe que ſi c'étoit l'Egliſe?

E. Non, ce n'eſt pas la même choſe. Le Pape & le plus grand nombre des Evêques ne ſont pas toute l'Egliſe; & ils peuvent quelquefois prendre le parti de l'erreur. Car 1. du tems de S. Cyprien, le Pape S. Etienne avoit décidé que le bâteme des hérétiques étoit bon, & la déciſion de ce Pape étoit ſuivie par le plus grand nombre des Evêques. Neanmoins S. Cyprien ne crut pas devoir s'y conformer; & quoiqu'il ſe trompât ſur ce point, l'Egliſe neanmoins qui n'avoit encore rien décidé là-deſſus n'a pas laiſſé de le regarder comme un de ſes plus illuſtres martyrs. S. Auguſtin dit nettement que S. Cyprien n'étoit pas obligé de ſe rendre au ſentiment du plus grand nombre.

Epiſt. 93. 2. Le même S. Auguſtin nous aſſure que dans le tems de l'héréſie d'Arius qui nioit la divinité de Jeſus-Chriſt,

Chriſt, ceux qui demeurerent fermes dans le bon parti *furent en petit nombre en comparaiſon des autres.* Et S. Gregoire de Nazianze dit qu'*excepté un très petit nombre de Paſteurs, tous cederent au tems.* Orat. 21.

3. De nos jours l'infaillibilité du Pape eſt ſoutenue par le plus grand nombre, ayant le Pape à ſa tête. Cependant l'Egliſe de France, la plus éclairée de toute la Chrétienté n'en croit rien; & elle eſt perſuadée que le Pape peut errer dans la foi, comme l'hiſtoire fait voir que pluſieurs Papes ont effectivement erré & enſeigné l'erreur.

4. Enfin Jeſus-Chriſt nous dit dans l'Evangile qu'il viendra un tems où la ſeduction ſera ſi grande & ſi univerſelle que les Elus eux-mêmes, ſi cela étoit poſſible, ſeroient entraînés dans l'erreur. Or ſi la vérité eſt toujours du côté du plus grand nombre uni au Pape, on n'a rien à craindre de cette grande ſeduction predite par Jeſus-Chriſt, puiſque dans les plus grands troubles il n'y aura qu'à compter de quel côté eſt le plus grand nombre des Evêques pour connoître la vérité; ce qui eſt une choſe bien aiſée & à la portée de tout le monde. Il peut donc arriver que le plus grand nombre des Paſteurs aiant même le Pape à ſa tête ſe trompe, & par conſequent il ne fait pas toute l'Egliſe, puiſque l'Egliſe toute entiere ne ſauroit jamais ſe tromper.

L. Je ſuis bien-aiſe que vous m'aiez fait voir que dans l'Egliſe la vérité n'eſt pas toujours du côté du plus grand nombre.

E. Il y a ici quelque choſe de plus. C'eſt que la Conſtitution n'eſt pas reçue par un ſi grand nombre qu'on s'imagine.

Car 1. l'acceptation de preſque tous les Evêques des Royaumes étrangers doit être comptée pour rien, parce qu'au lieu d'examiner la Bulle avant que de la recevoir, comme les Evêques y ſont obligés en qualité de juges dans la foi, ceux-ci l'ont acceptée ſans aucun examen

par une aveugle & ſervile obéiſſance pour le Pape, qu'ils regardent mal à propos comme infaillible. Pour s'en convaincre il n'y a qu'a lire leurs Mandemens & leurs Lettres imprimées.

2. En France, en Italie, & ailleurs, pluſieurs, à parler ſelon l'exacte vérité, ne reçoivent pas la Bulle quoiqu'ils paroiſſent la recevoir. Ils en reçoivent le nom ſeulement, & ils en rejettent la doctrine. Car la Bulle condamne les cent une propoſitions dans leur ſens naturel, & par-là elle autoriſe, comme je le prouverai, les erreurs des Jeſuites ſur la grace & ſur la morale. Or un grand nombre d'Evêques & d'Eccleſiaſtiques ſeculiers & reguliers enſeignent hautement & publiquement ſur ces points une doctrine oppoſée aux erreurs des Jeſuites. En 1720. plus de cent E. ques de France ont ſigné un Corps de doctrine & des explications contraires à la doctrine des Jeſuites & au vrai ſens de la Bulle: Donc ils la reçoivent ſeulement en apparence. Ils reçoivent la Bulle comme ſi quelqu'un diſoit: Je reçois le Symbole des Apôtres, & qu'en même tems il fît paroître des ſentimens tout contraires aux articles du Symbole, on ne devroit pas le compter parmi ceux qui reçoivent le Symbole, mais on devroit le regarder comme un homme qui dit tout à la fois le oui & le non, & qui peche contre la ſincerité. Ils la reçoivent, pour me ſervir d'un autre exemple, comme trois perſonnes differentes de croiance interieure: ſuppoſons un Catholique, un Lutherien & un Calviniſte qui prononceroient toutes trois ces paroles: *Je crois & j'adore les paroles divines de la Conſecration: Ceci eſt mon Corps.* Comme effectivement tous trois le diſent de bouche & font profeſſion de le croire: mais tous trois ſelon leur croiance interieure differente, ſavoir le Calviniſte en ne croiant point la preſence réelle du Corps & du Sang de Jeſus-Chriſt après la conſecration, mais ſeulement *la figure*, dit-il, du Corps & du Sang de Jeſus-

ſus-Chriſt. Et le Lutherien que le pain & le vin demeurent enſemble avec le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt. Et le Catholique que le pain & le vin ſont changés au Corps & au Sang de Jeſus-Chriſt, ce qu'on appelle *Tranſſubſtantiation.* Peut-on dire que les Lutheriens & les Calviniſtes reçoivent avec les Catholiques les paroles de la conſecration comme la parole de Dieu, & la regle de leur foi, étant ſi differens interieurement dans la doctrine ſur ces paroles, quoiqu'ils diſent de bouche: *Je les reçois?*

Il en eſt de même des Evêques entre eux & avec le Pape par rapport aux propoſitions de la Bulle. Ils ſont auſſi differens ſur la doctrine de ces propoſitions que les Lutheriens & les Calviniſtes entre eux & avec les Catholiques ſur les paroles de la conſecration, quoiqu'ils diſent de bouche qu'ils les reçoivent comme paroles de Dieu & regle de leur foi. En vain diſent ils qu'ils condamnent les 101. Propoſitions, s'ils ne condamnent ni le même ſens ni la même doctrine.

L. Continuez, s'il vous plait, de me montrer qu'il n'eſt pas vrai que la Conſtitution ſoit reçue par l'Egliſe; car j'entens très ſouvent traiter d'hérétiques & de rebelles à l'Egliſe tous ceux qui ne la reçoivent pas.

E. Une preuve certaine & capable de convaincre les plus ſimples d'entre les fideles qu'elle ne l'eſt pas, c'eſt que ceux qui font profeſſion de s'y ſoumettre n'oſeroient parler comme elle, mais ils continuent de parler comme les propoſitions qu'elle condamne, & ils ne pourroient parler autrement ſans donner dans l'erreur. Il n'y a perſonne qui voulût adopter tout ſon langage & ſe conconformer en tout à ſes expreſſions. En effet oſeroit-on bien dire tout ſimplement, comme il le faut dire, ſi on veut parler comme la Bulle; que ſans la lumiere de la foi on peut-être autre choſe que tenebres; que ſans Jeſus-Chriſt on peut ne pas être dans l'égarement; que ſans la charité on peut ne pas être dans le peché? Ne

Propoſ. 48.

ſeroit-

Prop. 66. ſeroit-on pas ſcandaliſé, ſi l'on entendoit prêcher qu'on peut venir à Dieu avec des paſſions brutales, & que la foi & l'amour ne ſont pas néceſſaires pour cela; Qu'il Prop. 91. eſt permis de manquer à ſon devoir de peur d'être excommunié injuſtement par les hommes? &c. Perſonne, dis-je, ne voudroit, ni n'oſeroit adopter le langage entier de la Conſtitution; perſonne ne voudroit ni n'oſeroit parler comme elle ſur toutes les propoſitions cenſurées, quoique le Pape Clement XI. ait defendu ſous peine des cenſures DE PARLER AUTREMENT qu'il n'eſt porté dans ladite Conſtitution. Cependant pour la recevoir véritablement, & non ſeulement en apparence, il faut en recevoir le langage auſſi-bien que la doctrine; & ſi le langage n'en eſt pas reçu, on ne peut pas dire qu'on en ait accepté la doctrine, mais ſeulement le nom, en lui donnant un ſens tout different de celui qu'elle preſente en la prenant de bonne-foi dans le ſens propre & naturel des propoſitions qu'elle condamne.

L. Je vous remercie de l'éclairciſſement que vous venez de me donner ſur ce point de la pretendue acceptation univerſelle de la Bulle: Je commence à comprendre qu'il n'eſt point vrai qu'elle ſoit reçue par l'Egliſe, puiſque l'on continue à parler comme les propoſitions qu'elle condamne, & que ceux qui diſent qu'ils la reçoivent ne s'accordent point entre eux, ni ſur le ſens qu'ils donnent aux propoſitions condamnées, ni ſur la doctrine qu'il faut tenir ou rejetter en conſequence. Mais pour reconnoître de quel côté eſt la vérité dans l'affaire preſente, où je vois des gens de bien & fort éclairés de part & d'autre, dont les uns diſent qu'on peut & qu'on doit recevoir la Conſtitution, quand elle nous eſt preſentée par nos Superieurs légitimes; & les autres qu'il faut ſouffrir tout, & s'expoſer à tout plutôt que de la recevoir: il faut ſavoir ſi elle eſt bonne ou mauvaiſe: Or comment un ſimple fidele qui eſt témoin des conteſtations qu'il y a à ce ſujet, peut-il ſavoir cela?

E. Il

E. Il le peut ſans beaucoup de peine; & ſi vous voulez me répondre à quelques queſtions très faciles que je vous ferai, j'eſpere que vous le ſaurez bientôt.

L. Je vous répondrai à tout ce qu'il vous plaira, mais je ne crois pas que je ſois un grand Docteur. Juſqu'à preſent je me ſuis contenté d'entendre les prônes de mon Curé, de lire mon Nouveau-Teſtament & quelques autres livres de piété, je n'ai jamais lu la Conſtitution, ni les livres faits ſur ce ſujet.

E. Vous en ſaurez aſſez pour me répondre. Dites-moi, je vous prie, ſi un Prédicateur vous enſeignoit aujourd'hui tout le contraire de ce qu'on vous a appris au Catechiſme; de ce que vous avez cent & cent fois entendu dans les inſtructions de votre paroiſſe; de ce que vous avez lu dans votre Nouveau-Teſtament, de ce qui eſt contenu dans le Symbole des Apôtres: que penſeriez-vous d'un tel homme? Croiriez-vous qu'il vous prêche la parole de Dieu & la doctrine de l'Egliſe?

L. Non certainement je ne regarderois pas ce qu'il me diroit comme la parole de Dieu, au contraire je le rejetterois avec horreur.

E. Mais ſi c'étoit un habile homme, un homme conſtitué en dignité?

L. Quelque habile & en quelque dignité qu'il fût, je ne l'écouterois pas. S. Paul nous a avertis que quand ce ſeroit un Ange du ciel qui nous annonceroit un autre Evangile que celui que nous avons appris, il faut lui dire anathême. Galat. 1. 5.

E. Si je vous diſois que c'eſt la Conſtitution elle-même qui nous annonce une doctrine toute contraire à celle que le Catechiſme, que l'Evangile, que S. Paul & tous les livres de piété nous enſeignent.

L. Oh! pour cela je ne le puis croire.

E. Rien cependant n'eſt plus aiſé que de vous le faire voir. Croiez-vous pouvoir faire le bien ſans Dieu & ſans ſa grace?

L. Je

L. Je suis bien éloigné de le croire. Si j'étois assez malheureux pour perdre l'amitié de Dieu, & pour être privé du secours de sa grace, je ne serois plus capable que du mal.

E. Ne pourriez-vous pas du moins faire quelque bonne priere sans la grace?

L. Non je ne le pourrois. La grace n'est pas moins nécessaire pour bien prier que pour bien agir. S. Paul dit en propres termes dans la seconde Epître aux Corinthiens Chapitre trois, verset cinq. „ Nous ne sommes pas capables de former de nous-mêmes comme „ de nous-mêmes aucune bonne pensée, mais c'est Dieu „ qui nous en rend capables." Et dans l'Epître aux Romains Chapitre huit, verset vingt-six. „ Nous ne „ savons ce que nous devons demander à Dieu pour le „ prier comme il faut: mais le saint Esprit prie lui-„ même pour nous par des gemissemens ineffables." Ainsi l'homme de lui-même & sans la grace n'est pas capable de prier.

E. Savez-vous que ce que vous dites-là est condamné par la Bulle? Lisez cette Proposition qui est toute la premiere. „ Que reste-t-il à une ame qui a perdu „ Dieu & sa grace, sinon le peché & ses suites, une „ orgueilleuse pauvreté, une indigence paresseuse, c'est-à-„ dire, une impuissance generale au travail, à la priere „ & à tout bien?" Vous voyez que cette proposition ne dit que ce que vous venez de me dire, que sans Dieu & sans sa grace on est incapable de tout bien & capable de tout mal. C'est néanmoins ce que la Bulle regarde comme une erreur.

L. Est-il possible que cette Proposition soit condamnée? Un homme qui a perdu Dieu & sa grace est un homme sans grace. Si donc ayant perdu Dieu & sa grace il peut encore faire le bien, il peut aussi le faire sans grace contre cette parole de Jesus-Christ, *sans moi vous ne pouvez rien faire.* S. Jean 15. 5.

E. Cet-

E. Cette Propoſition eſt la premiere d'entre les 101. condamnées par la Bulle, & apparemment une de celles dont on prétend que le mauvais ſens & le venin ſaute le plus aux yeux des moins clairvoians, puiſqu'elle eſt placée à la tête de toutes les autres. Mais ayez patience, & vous verrez bien d'autres choſes.

Croiez-vous que nous puiſſions accomplir ce que Dieu nous commande, ſi lui-même ne nous le fait accomplir par ſa grace?

L. Je ſuis très perſuadé du contraire. Dieu nous ordonne de l'aimer, mais s'il ne nous accorde le don de l'amour, jamais nous ne l'aimerons. C'eſt pour cela que dans une infinité de prieres de l'Egliſe, & en particulier dans l'Hymne *Veni creator*, nous diſons au Saint Eſprit, *Répandez votre amour dans nos cœurs.* Nous avons donc abſolument beſoin que Dieu répande ſon amour dans nos cœurs.

E. Croiez-vous qu'il en ſoit de même de toutes les autres vertus que Dieu nous ordonne de pratiquer?

L. Oui ſans doute, nous avons beſoin que Dieu nous les donne. Dieu nous commande d'être humbles, mais nous lui diſons dans nos prieres: Seigneur donnez-nous l'humilité. Dieu nous ordonne d'être chaſtes; mais nous lui diſons: Seigneur, donnez-nous la chaſteté. Et ſi Dieu ne nous donnoit lui-même ce qu'il nous commande ce ſeroit en vain qu'il nous commanderoit par rapport à l'execution, nous n'en ſerions pas plus vertueux.

E. Quoi? Vous penſez que Dieu qui eſt la ſageſſe même peut faire quelque choſe en vain?

L. Vous me faites là une mauvaiſe chicanne. Quand je dis que ſi Dieu ne donnoit lui-même la vertu, ce ſeroit en vain qu'il commanderoit de la pratiquer, je ne prétens pas pour cela que Dieu commanderoit mal à propos & ſans ſujet, je prétens ſeulement qu'en ce cas ſon commandement ne ſeroit point accompli. Comme

me quand un Pere donne des avis à ſon enfant, & que ſon enfant n'en profite pas, on dit que le Pere a parlé en vain, quoiqu'il ait eu raiſon de parler & de donner des avis. N'eſt-il pas vrai que Dieu commande en vain s'il n'eſt pas obéi? Or on ne lui obéit point, s'il ne donne lui-même ce qu'il commande, en le faiſant faire par l'efficace de ſa grace, & en produiſant en nous de bonnes œuvres qui ſont ſes dons. Il commande donc en vain en ce ſens. C'eſt-là le ſens propre & naturel de cette propoſition & d'autres ſemblables.

E. Vous raiſonnez fort juſte, mais la Bulle ne raiſonne pas comme vous; car elle cenſure le Pere Queſ-
Prop. 3. nel pour avoir dit: *En vain vous commandez, Seigneur, ſi vous ne donnez vous-même ce que vous commandez.*

L. Vous m'étonnez de me dire que cette propoſition eſt condamnée. Elle eſt ſi conforme à l'Ecriture ſainte & aux ſentimens de la piété.

E. Vous avez raiſon d'être étonné, bien d'autres que vous l'ont été. Et en effet l'expreſſion la plus ordinaire des perſonnes vraiment humbles, eſt que ſi Dieu ne parle au cœur, & s'il n'inſpire la vertu, c'eſt en vain qu'il parle aux oreilles du corps. Mais ce n'eſt pas en cela ſeul que la Conſtitution bleſſe les ſentimens naturels de la piété.

Dieu eſt-il Tout-puiſſant?

L. Oui ſans doute, il eſt Tout-puiſſant.

E. Pourquoi dites-vous qu'il eſt Tout-puiſſant?

L. Je crois que vous voulez me demander mon Catechiſme: mais n'importe, je vous répondrai que Dieu eſt Tout-puiſſant, parce qu'il peut faire tout ce qu'il lui plait, ſans que rien puiſſe l'en empêcher.

E. Croiez-vous que ſi Dieu avoit reſolu de ſauver une ame, quelqu'un pût lui reſiſter, & l'en empêcher?

L. Non, car autrement il ne ſeroit pas Tout-puiſ-
Rom. 9. 19. ſant. S. Paul dit: *Qui eſt ce qui reſiſte à ſa volonté?*

E. Mais s'il s'agit d'un grand pécheur, d'un pécheur

cheur endurci, Dieu eſt-il abſolument le maître de le convertir & de le ſauver ?

L. Qui peut douter que Dieu n'en ſoit le maître ? S. Paul étoit un perſecuteur de l'Egliſe, Dieu l'a converti tout d'un coup quand il l'a voulu. Saint Auguſtin étoit un grand pécheur, Dieu lui a changé le cœur & en a fait un grand Saint. Les Juifs ſont des pécheurs aveugles & endurcis, cependant je liſois dernierement dans ma Semaine ſainte une Oraiſon, où l'Egliſe prie Dieu d'ôter le voile de deſſus leur cœur. L'Egliſe eſt donc perſuadée que quand Dieu voudra convertir & ſauver ce pauvre peuple, ſon aveuglement, ſon endurciſſement, rien en un mot ne pourra l'en empêcher. Office du Vendredi Saint.

E. Tout ce que vous dites eſt vrai. C'eſt la doctrine de l'Egliſe, c'eſt celle de l'Ecriture ; mais ce n'eſt pas celle de la Conſtitution : Liſez ces deux Propoſitions : La treiziéme : *Quand Dieu veut ſauver une ame, & qu'il la touche de la main interieure de ſa grace, nulle volonté humaine ne lui reſiſte.* La trentiéme : *Tous ceux que Dieu veut ſauver par Jeſus-Chriſt le ſont infailliblement.* La douziéme eſt ſemblable & eſt mot pour mot de S. Proſper.

L. Je ne vois point de difference entre condamner ces Propoſitions & condamner le Symbole, où il eſt dit : *Je crois en Dieu le Pere Tout-puiſſant.* Car il eſt clair que ſi Dieu ne fait pas tout ce qu'il lui plait, il n'eſt pas Tout-puiſſant. Il ne faudra plus chanter dans les Vêpres du Dimanche : *Notre Dieu eſt dans les cieux, il fait tout ce qu'il lui plaît.* Et dans le Pſeaume CXXXIV. 6. *Le Seigneur a fait tout ce qu'il a voulu dans le ciel & ſur la terre, dans la mer, & dans tous les abymes.* Pſ. CXIII.

E. Dieu nous fait-il infailliblement accomplir ſes commandemens quand il emploie la douceur & la force de ſa grace pour nous les faire accomplir ?

L. Oui, il le fait infailliblement : autrement ſi ſa grace n'avoit pas la force de nous faire accomplir les commandemens de Dieu, il ne faudroit pas dire dans l'Ordinaire de la Meſſe, [Priere avant la Communion du Prêtre,] *Rendez-moi toujours fidele obſervateur de vos commandemens.* Si Dieu avec la douceur & la force de ſa grace ne vient pas à bout de nous faire obéir à ſes préceptes, où eſt donc encore une fois ſa Toute-puiſſance ? Nous aurons grand tort de nous appuyer ſur la force de ſon bras, & de mettre toute notre confiance dans un Sauveur qui n'a pas la force de nous ſauver.

E. Liſez votre condamnation, Propoſition XV. *Quand Dieu accompagne ſon commandement & ſa parole extérieure de l'onction de ſon Eſprit & de la force interieure de ſa grace, elle opére dans le cœur l'obéiſſance qu'elle demande.* Voilà ce que vous dites, & c'eſt ce qui eſt condamné. Si l'on ſuivoit cette belle déciſion de la Bulle, il faudroit regarder Dieu comme une idole qui n'a ni force ni vertu.

Qui penſez vous qui ſoit le plus fort de Dieu ou du monde ?

L. Vous me faites des queſtions bien ſurprenantes. C'eſt aſſurément Dieu qui eſt le plus fort.

E. Vous croyez donc que les charmes du monde ont moins de force que les charmes de la grace que Dieu répand dans l'ame d'un pécheur qu'il veut convertir ?

L. Oui, je le croi. Il n'y a point de douceur au monde, point de charmes qui ne cedent à la douceur de la grace. Un homme ſenſuel aura beau être enchanté par l'amour des plaiſirs, ſi Dieu veut, il pourra par ſa ſainte grace lui faire trouver plus de douceur dans la vertu. J'ai lu dans mon Miſſel une priere où nous demandons à Dieu *de nous faire gouter continuellement ſa douceur, afin que nous ne ſoyons point ſéduits par aucun autre charme.* Les charmes de la grace ſont donc plus puiſſans que tous les autres charmes, quand il

plaît

plaît au Tout-puiſſant de nous attirer à lui.

E. C'eſt fort bien repondre, mais vous n'en ſerez pas plus épargné. Liſez la XVI. Propoſition: *Il n'y a point de charmes qui ne cedent à ceux de la grace, parce que rien ne reſiſte au Tout-puiſſant.* Je ſuis ſûr que vous n'auriez jamais penſé qu'une telle Propoſition pût être condamnée. Toutes les fois qu'on parle de quelque converſion éclatante on ne manque point de dire: Cette perſonne étoit livrée ſans meſure à tous les plaiſirs & à toutes les vanités du monde; mais tout cede à la grace, rien ne reſiſte aux charmes vainqueurs d'un Dieu Tout-puiſſant. C'eſt neanmoins à ce langage ſi commun & à ces ſentimens ſi profondément gravés dans le cœur des chrétiens que la Bulle voudroit nous faire renoncer. Mais avançons.

Croyez-vous que ſi vous étiez malade, Dieu pût vous guérir d'une ſeule parole?

L. Il le pourroit ſans doute. Nous voyons dans l'Evangile pluſieurs malades guéris d'une parole.

E. Je conviens que Dieu peut guérir votre corps d'une ſeule parole, mais lui ſera-t-il auſſi facile de guérir votre ame?

L. Il n'eſt pas plus difficile à Dieu de guérir l'ame que de guérir le corps. L'Egliſe demande à Dieu avec une égale confiance *la ſanté de l'ame & du corps*, parce qu'elle eſt perſuadée que Dieu n'a qu'à commander, & qu'auſſi-tôt la guériſon s'opérera dans l'ame comme dans le corps. Notre-Seigneur nous aſſure lui-même dans l'Evangile qu'il lui eſt auſſi aiſé de dire à une homme: *Vos péchés vous ſont remis*, que de lui dire: *Levez vous & marchez.*

IV. Dim. après l'Epiphanie.

S. Matth. IX. 5.

E. Vous dites bien, mais le Pere Queſnel a été cenſuré pour avoir auſſi-bien dit que vous. Liſez la XXV. Propoſition. *Dieu éclaire l'ame & la guérit auſſi bien que le corps par ſa ſeule volonté, il commande & il eſt obéi.* Cela eſt condamné.

Vous jugez apparemment du pouvoir que Dieu exerce ſur votre ame par celui qu'il exerce ſur votre corps?

L. Oui, j'en juge de même. Dieu eſt le createur & le maître de mon ame auſſi-bien que de mon corps. Il a une auſſi grande puiſſance pour convertir une ame que pour reſſuſciter un mort, ou pour créer celui qui n'exiſte pas. L'Ecriture ſainte & les prieres de l'Egliſe nous en donnent la même idée. J'en ai déja rapporté les preuves.

E. La Conſtitution y eſt bien contraire. Liſez la XXIII. Propoſition: *Dieu nous a donné lui-même l'idée qu'il veut que nous ayons de la Toute-puiſſance de ſa grace dans nos cœurs, en la figurant par celle qui tire les creatures du neant, & qui redonne la vie aux morts.* Liſez encore la XXIV. *L'idée juſte qu'a le Centenier de la Toute-puiſſance de Dieu & de Jeſus-Chriſt ſur les corps, pour les guérir par le ſeul mouvement de ſa volonté, eſt l'image de celle qu'on doit avoir de la Toute-puiſſance de ſa grace pour guérir les ames de la cupidité.* Tout cela eſt condamné par la Bulle.

L. Eſt-il poſſible que l'on oſe condamner de telles vérités? La premiere de ces deux Propoſitions eſt parfaitement conforme à ce que diſent David dans ſon Pſeaume L. *v.* 11. & S. Paul en divers endroits de ſes Epîtres, & la ſeconde eſt le *Domine non ſum dignus* tout pur, que les Prêtres diſent comme nous avant que de communier. Si je voulois rapporter toutes les Oraiſons que j'ai lues dans mes Heures, & les paſſages du Nouveau-Teſtament, qui prouvent que Dieu exerce la même puiſſance ſur les ames & ſur les corps, il y auroit de quoi remplir pluſieurs pages.

E. Je ne doute pas de cela, mais vous voyez que la Bulle ne parle pas de même, & qu'elle attaque le ſouverain pouvoir de Dieu ſur nos ames en condamnant des Propoſitions qui n'expriment que cette vérité; condamnation qui retombe néceſſairement ſur S. Paul & les

SS.

SS. Peres, de qui ſont tirées les comparaiſons qu'elles contiennent, & qui ne déplaiſent à ceux qui en ont ſollicité & procuré la cenſure que parce qu'elles marquent trop ſenſiblement la force & l'efficacité de la grace, dont ils ont conſpiré la ruine ſous prétexte qu'elle détruit la liberté : comme ſi Dieu qui a créé le libre arbitre, & qui en connoit ſi bien les reſſorts, ne pouvoit le manier, le remuer, le tourner, le changer, & le faire agir ſans bleſſer ſa liberté.

Seriez-vous bien-aiſe que Jeſus-Chriſt vous ſouhaitât la paix, & qu'il vous dît comme autrefois à ſes diſciples : *La paix ſoit avec vous?* S. Jean XX. 19.

L. Helas oui ! j'en ſerois bien aiſe. Quel plus grand bonheur me pourroit-il arriver que d'entendre une ſi douce parole de la bouche même de Jeſus-Chriſt ? Un homme a beau ſouhaiter la paix à un autre homme, il ne la lui procure pas pour cela, ſes ſouhaits ſont ſteriles & ſans effet. Mais ſi Jeſus-Chriſt me ſouhaitoit la paix, comme il eſt Tout-puiſſant, & que tout ce qu'il ſouhaite ne manque pas d'arriver, je ſerois ſûr d'avoir la paix du cœur.

E. Je croi comme vous que les ſouhaits du Fils de Dieu ſont toujours accomplis [voiez en S. Jean Chap. XI. *v.* 22. & 24.] Mais la Bulle ne veut pas qu'on le croie. Liſez la XXXI. Propoſition : *Les ſouhaits de Jeſus-Chriſt ont toujours leur effet. Il porte la paix juſques dans le fond des cœurs quand il la leur deſire.*

L. Quoi ! cela eſt condamné ? Mais ſi Jeſus-Chriſt ne fait pas tout ce qu'il ſouhaite, il n'eſt donc pas Tout-puiſſant. Il faudra déchirer ou du moins corriger le Catechiſme qui nous apprend que le Fils de Dieu eſt auſſi puiſſant que ſon Pere ?

E. Ne vous fâchez pas, écoutez ce que j'ai encore à vous dire.

Vous ſavez que le cœur humain ne ſauroit être ſans aimer quelque choſe. Croyez-vous que ſans la grace de

Dieu il puiſſe y avoir dans l'homme quelque amour libre qui ſans être rapporté à Dieu ne laiſſe pas d'être bon, innocent & exempt de toute faute?

L. Non, ſans la grace de Dieu il ne peut y avoir rien d'innocent dans l'homme. Je me ſouviens que nous liſons dans la Proſe de la Pentecôte: *Sans votre ſecours divin il n'y a rien dans l'homme, il n'y a rien d'innocent.* C'eſt pour cela que l'Egliſe dit à Dieu dans l'une de ſes Oraiſons: *Et parce que l'homme ſans vous n'eſt capable que de tomber, faites que votre ſecours le retire ſans ceſſe de ce qui lui peut nuire.* Par conſéquent ſans la grace nous ne pouvons rien aimer que d'un amour qui ſoit mauvais.

Dim. XII. après la Pentecôte.

E. Liſez la Propoſition XL. qui dit la même vérité. *Sans la grace de Jeſus-Chriſt nous ne pouvons rien aimer qu'à notre condamnation.* Cela eſt clair, cela eſt bon: on y retrouve tout l'eſprit des prieres de l'Egliſe. Mais l'eſprit de la Bulle en eſt bien different. Il ne tend qu'à favoriſer l'orgueil de l'homme en lui inſinuant qu'il n'eſt pas tout à fait ſi foible ni ſi corrompu, puiſqu'il peut aimer innocemment quelque objet ſans le ſecours de la grace.

Par quel motif agit-on, quand on n'agit point par le motif de l'amour de Dieu, & quelle eſt la ſource d'où procedent tous les mouvemens de notre volonté & toutes les actions, dont l'amour de Dieu n'eſt point le principe?

L. On m'a appris que quand on agit volontairement & librement, on agit toujours par charité ou par cupidité. Si donc nos actions ne viennent pas de la charité ou de l'amour de Dieu, il faut qu'elles viennent de la cupidité ou de l'amour de nous-mêmes. Car d'un côté, comme vous venez de le dire, le cœur humain agit toujours par amour qui eſt comme le poids qui le porte par tout; & de l'autre côté, comme il n'y a point de milieu entre Dieu & la créature, ſi ce n'eſt

pas

pas Dieu qui eſt l'objet de cet amour, il faut que ce ſoit une créature, puiſqu'un amour ſans aucun objet eſt une pure chimere.

E. Ce qu'on vous a appris touchant les deux principes, d'où procedent toutes nos actions libres & volontaires, l'amour de Dieu & l'amour du monde, ou, comme parle S. Auguſtin, la charité & la cupidité, eſt manifeſtement fondé dans l'Ecriture Sainte & dans la Tradition. *N'aimez point le monde, ni rien de tout ce qui eſt dans le monde*, dit S. Jean. *Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Pere n'eſt point en lui.* Et il ajoute tout de ſuite. *Car tout ce qui eſt dans le monde*, c'eſt-à-dire, ce qui fait agir les hommes, qui ne ſont pas animés de l'amour de Dieu, & aux actions de qui cet amour n'a aucune part, *eſt ou concupiſcence de la chair, ou concupiſcence des yeux, ou orgueil de la vie.* Voilà les deux ſources primitives de toutes les volontés & de toutes les actions des hommes, & on les trouve par tout dans les Epîtres de S. Paul. On les trouve auſſi dans le SS. Peres & Docteurs de l'Egliſe. *Il y a deux amours*, dit le grand Pape S. Leon, *d'où naiſſent tous les mouvemens de la volonté humaine* (& par conſéquent auſſi toutes ſes actions) *car l'ame raiſonnable, qui ne ſauroit être ſans amour, aime ou Dieu ou le monde. Dans l'amour de Dieu il ne peut y avoir rien de trop : dans l'amour du monde tout eſt mauvais.* S. Auguſtin enſeigne la même doctrine en cent endroits. En voici un qui ne ſauroit être plus formel ni plus reſſemblant. *Perſonne*, dit ce Pere, *ne fait rien volontairement, qu'il n'en ait formé la réſolution dans ſon cœur : & cette reſolution eſt formée par l'amour, ou de la créature, ou du Créateur..... c'eſt-à-dire, par la cupidité, ou par la charité.* Cependant cette ſainte doctrine, que tout bon Catéchiſte a ſoin d'apprendre & d'inſpirer aux enfans, eſt clairement condamnée par la Conſtitution. Liſez la XLIV. Propoſition : *Il n'y a que*

1. Ep. c. II. 15. 16.

Serm. 88. de Jejunio ſeptimi menſis.

Lib. 9. de Trinit. c. 7. & 8.

deux amours d'où naiſſent toutes nos volontés & toutes nos actions; l'amour de Dieu qui fait tout pour Dieu, & que Dieu recompenſe; l'amour de nous-mêmes & du monde, qui ne rapporte pas à Dieu ce qui doit lui être rapporté, & qui par cette raiſon même devient mauvais.

L'obéiſſance à la loi & toutes les actions commandées par la loi doivent-elle couler d'une ſource interieure, & quelle eſt cette ſource? ou ſuffit-il d'y obéir à l'exterieur?

L. Je croi que pour obéir comme il faut à la loi de Dieu, il ne ſuffit pas d'en obſerver ſeulement l'exterieur, mais que l'obéiſſance que nous devons à Dieu & à ſa loi doit avoir ſa ſource dans la charité. Car nous ſommes obligés de rapporter toutes nos actions à Dieu comme à notre fin derniere, ce que nous ne pouvons faire ſans l'aimer.

E. Il n'eſt pas permis à aucun Chrétien de douter de l'obligation de rapporter toutes nos actions à Dieu, comme à notre fin derniere, non plus que de celle de l'aimer de tout notre cœur, puiſqu'elle en fait partie, ſelon S. Thomas. Il s'enſuit de-là que ce n'eſt que par la charité que nous rapportons nos actions à Dieu, & que c'eſt de cette divine ſource que doit couler l'obéiſſance que nous lui rendons & à ſa loi. Cependant cette maxime capitale de la morale chrétienne eſt condamnée par la Bulle dans la XLVII. Prop. que voici: *L'obéiſſance à la loi doit couler de ſource, & cette ſource c'eſt la charité. Quand l'amour de Dieu en eſt le principe interieur, & ſa gloire la fin, le dehors eſt net: ſans cela ce n'eſt qu'hypocriſie ou fauſſe juſtice.* Dans la premiere partie de cette Propoſition, il n'y a rien qui ne ſoit (quant au ſens, ſi ce n'eſt pas tout-à-fait en mêmes termes) dans l'Ecriture & dans les plus grands Docteurs de l'Egliſe, & ſur tout dans S. Auguſtin: ſavoir que l'*obéiſſance à la loi doit couler de la charité comme de ſa ſource.*

La

La ſeconde partie de cette Propoſition qui dit que l'obéiſſance à la loi & généralement toutes nos actions, pour être bonnes & exemptes de tout défaut, doivent avoir l'amour de Dieu pour principe, & ſa gloire pour fin, ne contient qu'une grande vérité, également fondée dans l'Ecriture & dans les SS. Peres.

Quant à la troiſiéme partie qui affirme que quand l'amour de Dieu n'eſt point le principe intérieur de l'obéiſſance à la loi, & ſa gloire la fin, cette obéiſſance *n'eſt qu'hypocriſie ou fauſſe juſtice*, il faut remarquer que la Propoſition ne dit point que ce ſoit toujours hypocriſie d'obéir à la loi, ou de faire les œuvres exterieures qu'elle preſcrit, ſans amour de Dieu, mais que c'eſt *hypocriſie ou fauſſe juſtice*, c'eſt-à-dire, l'un ou l'autre, ce qui eſt très véritable.

1. On trouve le cas d'*hypocriſie* dans les Phariſiens, qui, ſans s'embarraſſer de la piété intérieure & de la droiture d'intention qui doit avoir ſa ſource dans l'amour de Dieu, ne s'occupoient que de l'extérieur du précepte, faiſant extérieurement les œuvres preſcrites par la loi, pour paroître l'accomplir devant les hommes, ou par la vue de quelque avantage temporel.

2. L'obéiſſance à la loi eſt toujours une *fauſſe juſtice*, quand l'amour de Dieu n'en eſt point le principe, & que ſa gloire n'en eſt pas la fin. Car cette obéiſſance ne rend point l'homme juſte ni agréable à Dieu, & entant qu'elle renferme ce défaut de rapport à Dieu comme à ſa fin derniere, elle eſt mauvaiſe. La doctrine qui reſulte de la cenſure de cette Propoſition eſt 1. qu'encore que l'obéiſſance à la loi doive couler de ſource, cette ſource n'eſt pas néceſſairement la charité. 2. Que quoique l'amour de Dieu ne ſoit pas le principe intérieur de l'obéiſſance à la loi, & que ſa gloire n'en ſoit pas la fin, cependant l'obéiſſance à la loi peut n'être pas hypocriſie ou fauſſe juſtice. Or cette doctrine eſt fauſſe. Car une obéiſſance à la loi ſan-

aucun amour de Dieu, ou qui coule d'une autre ſource, & qui n'eſt pas rapportée à ſa gloire, peut-elle être autre choſe qu'hypocriſie ou fauſſe juſtice? S. Auguſtin parlant de ceux qui croient faire ce que la loi commande, quoiqu'ils ne le faſſent point par cette charité ſpirituelle qui vient de Dieu, dit qu'ils n'ont qu'une fauſſe juſtice: *Remanent .... fallaciter juſti* (Lib. 3. contra 2. Epiſt. Pelag. cap. 7.)

Je vous prie de me dire ce que vous ſeriez ſans la foi, ſans Jeſus-Chriſt, ſans la charité.

L. Je ſerois au comble de la miſére. C'eſt la foi qui me fait connoître Dieu & Jeſus-Chriſt. Si j'étois privé de la lumiere de la foi, je ſerois dans les ténébres comme les Infideles & les Payens. Sans Jeſus-Chriſt je ſerois dans l'égarement & dans la mort. Il déclare lui-même, en S. Jean Chapitre XIV. *v.* 6. *Qu'il eſt la voie, la vérité, & la vie.* Il eſt *la voie*, c'eſt-à-dire, le chemin que nous devons ſuivre pour ne nous pas égarer: en ſorte que ſans Jeſus-Chriſt nous nous égarons immanquablement. Il eſt *la vérité*, c'eſt-à-dire, que ſans lui nous ſommes dans l'erreur. Il eſt *la vie.* Par conſéquent ſans lui nous ſommes dans la mort du péché. Enfin ſans la charité, c'eſt-à-dire, ſans l'amour de Dieu on ne peut-être que péché. *Celui qui n'aime pas demeure dans la mort* dit S. Jean Chapitre III. 14. de ſa premiere Epître. Voilà ce que nous ſommes ſans la foi, ſans Jeſus-Chriſt, ſans la charité, ténébres, égarement, péché.

E. Je ſuis bien-aiſe de vous voir ſi bien inſtruit de ces vérités. Il n'y en a point de plus eſſentielles dans la Religion, ni de plus marquées dans les SS. Ecritures, & dans les SS. Peres. Mais tout cela ne les a pas miſes à l'abri de la cenſure. Liſez la Propoſition XLVIII. *Que peut-on être autre choſe que ténébres, qu'égarement & que peché ſans la lumiere de la foi, ſans Jeſus-Chriſt, ſans la charité?*

La doctrine qui reſulte de cette cenſure, eſt que nous

nous pouvons être dans la lumiere ſans la foi, dans la voie du ſalut ſans Jeſus-Chriſt, & dans la juſtice ſans la charité. On peut donc ſelon cette cenſure ſe paſſer de Jeſus-Chriſt & de la foi.

L. O ciel! A-t-on pu condamner cette Propoſition? Cela eſt digne des plus profonds gémiſſemens, & on ne peut aſſez deplorer l'aveuglement de ceux qui oſent ſoutenir ou recevoir une telle cenſure. Pour moi je croirois n'être pas chrétien ſi je n'étois pas prêt de repandre mon ſang pour une doctrine ſi ſainte.

E. Vous avez raiſon : car enfin la Religion ne nous préche autre choſe que le beſoin extrême que nous avons de Jeſus-Chriſt. Elle nous apprend que ſans lui nous ſommes dans une abyme de miſeres, dont nous ne pouvons être délivrés que par la foi & la charité qu'il nous inſpire. Mais la Bulle en condamnant la Propoſition que vous venez d'entendre, porte un coup mortel à ces vérités capitales, & ébranle la Religion juſques dans ſes fondemens. Paſſons à autre choſe.

Un homme qui connoit Dieu a-t-il beſoin de la grace pour faire un bon uſage de cette connoiſſance? Ne peut-il point ſans la grace avoir des ſentimens d'amour & de reconnoiſſance envers Dieu?

L. Il a beſoin de la grace. Sans elle il ne manquera pas d'abuſer de la connoiſſance de Dieu, il ſera ingrat & infidele. S. Paul nous dit que les Philoſophes Payens *ayant connu Dieu ne l'ont pas glorifié, qu'ils ne lui ont pas rendu graces, mais qu'ils ſe ſont égarés dans leurs vains raiſonnemens, & qu'ils ſont devenus fous en voulant paſſer pour ſages.* C'eſt-à-dire, qu'ils en ſont devenus plus orgueilleux, & voilà ce que produit la connoiſſance de Dieu ſans la grace.

E. Liſez la Propoſition XLI. *Toute connoiſſance de Dieu, même naturelle, même dans les Philoſophes payens, ne peut venir que de Dieu : ſans la grace elle ne produit qu'orgueil, que vanité, qu'oppoſition à Dieu même;*

au

au lieu des ſentimens d'adoration, de reconnoiſſance & d'amour.

L. En vérité ſi cette Propoſition eſt reprehenſible, c'eſt l'Apôtre S. Paul qui a tort; car il a tenu le premier ce même langage. Le Pere Queſnel n'a parlé que comme lui & dans la même ſens.

E. Si un homme prioit Dieu ſans aucun amour pour lui, ſa priere ſeroit-elle exaucée ?

L. Non, Dieu n'écoute pas une priere faite ſans amour. C'eſt en vain qu'on prie Dieu ſi on ne l'aime. J'ai ſouvent entendu citer ces paroles de ſaint Auguſtin. *C'eſt par l'amour qu'on demande;* & encore ces autres: *Vous vous taiſez, ſi vous ceſſez d'aimer.* Si c'eſt par l'amour qu'on demande, & ſi on ſe tait ſans rien demander quand on ceſſe d'aimer, Dieu n'entend donc point ceux qui n'ont aucun amour pour lui, il n'entend donc que la charité. On m'a auſſi toujours appris que l'Oraiſon Dominicale commence par ces mots, *Notre Pere*, pour nous avertir que nous devons le prier avec une confiance & un amour filial.

E. On vous a fort bien appris. Mais la Bulle vous apprend tout le contraire. Liſez la L. Propoſition condamnée. *C'eſt en vain qu'on crie à Dieu, mon Pere, ſi ce n'eſt point la charité qui crie.* Et la LIV. *C'eſt la charité ſeule qui parle à Dieu, c'eſt elle ſeule que Dieu entend.* C'eſt-là ce que la Bulle prétend que vous rejettiez. Elle vous oblige à croire que des prieres faites ſans aucun amour, ſont agréables à Dieu & dignes d'en être écoutées. Mais ſans vous arrêter à cette prétention de la Bulle, vous ferez bien de croire ce que vous avez toujours cru, & ce qu'on vous a appris, que quand vous appellerez Dieu votre Pere, vous êtes obligé d'avoir pour lui du moins un commencement de l'amour qui eſt dû à un Pere.

E. Eſt-ce faire chrétiennement les actions chrétiennes que de ne les pas faire pour Dieu & par le motif de la charité ?

L. Non,

L. Non, ce n'eſt pas les faire d'une maniere chrétienne. S. Paul veut que nous faſſions tout par le motif de la charité. *Que toutes vos actions*, dit-il, *ſe faſſent dans la charite.* C'eſt pour cela que nous demandons à Dieu dans une Oraiſon la grace de l'aimer en toutes choſes : *Repandez dans nos cœurs le mouvement de votre amour, afin que vous aimant en toutes choſes, & plus que toutes choſes nous puiſſions obtenir la felicité promiſe.* Qui pourra jamais concevoir qu'un homme créé pour aimer Dieu, qu'un chrétien qui ſe doit tout entier à Jeſus-Chriſt ſon Sauveur, faſſe chrétiennement les actions de religion, quoiqu'il les faſſe ſans amour pour Dieu ſon createur, ni pour Jeſus-Chriſt ſon Sauveur ? V. Dim. après la Pentecôte.

E. Que vous le conceviez ou non, la Bulle décide tout le contraire de ce que vous prétendez, puiſqu'elle rejette cette Propoſition LIII. *La ſeule charité fait les actions chrétiennes chrétiennement par rapport à Dieu & à Jeſus-Chriſt.* Le Pere Queſnel déclare que les actions chrétiennes ne méritent ce nom, que quand elles ſont faites pour l'amour de Dieu. Rien n'eſt plus vrai, mais la Bulle ne s'en accommode pas.

L. Je ſuis dans le dernier étonnement de voir cette Propoſition condamnée. Quoi ! il faudra que je regarde comme vraiment chrétiennes & faites chrétiennement des actions où il ne ſera pas entré le plus petit degré de l'amour de Dieu ? Quel horreur, quelle impieté !

S. Paul déclare, comme j'ai déja dit plus haut, que quand lui, ou un autre Apôtre, ou même un Ange du ciel annonceroit une doctrine differente de celle qu'il avoit prêchée, il ne faudroit pas l'écouter, mais lui dire anathême. Or le même Apôtre nous enſeigne que nous ſommes obligés de *faire toutes nos actions dans la charité*, ou *avec charité*, c'eſt-à-dire, par le principe de l'amour de Dieu ; de *les faire toutes pour ſa gloire*, 1. Cor. XVI. 14. Ibid. & 31.

Coloſſ. III. 17. *& au nom de Jeſus Chriſt.* Donc ſi on nous annonce une autre doctrine, comme fait la Bulle, il faut la rejetter avec horreur.

E. Quand eſt-ce que nous faiſons bien, quand eſt-ce que nous faiſons mal, en bûvant, en mangeant, ou en faiſant quelque autre uſage de nos ſens?

L. Nous faiſons bon uſage de nos ſens quand l'amour de Dieu eſt notre principal motif. Nous en faiſons mauvais uſage, quand c'eſt principalement l'amour du plaiſir qui nous fait agir.

Par exemple, ſi nous bûvons & ſi nous mangeons pour obéir à Dieu qui nous ordonne de conſerver notre vie, c'eſt une bonne action. Si c'eſt pour ſatisfaire notre appetit & notre ſenſualité, c'eſt un péché: *Soit que vous mangiez, ſoit que vous bûviez, ou que vous faſſiez quelque autre choſe*, dit S. Paul, *faites tout pour la gloire de Dieu.* C'eſt-à-dire, dans la vue de lui plaire.

1. Cor. X. 31.

E. Liſez la XLVI. Propoſition. *La cupidité ou la charité rendent l'uſage des ſens bon ou mauvais.*

C'eſt juſtement ce que vous diſiez tout à l'heure, que l'uſage que nous faiſons de nos ſens eſt bon quand il a l'amour de Dieu pour principe, & qu'il eſt mauvais quand il a l'amour du plaiſir pour principe. Et c'eſt-ce que la Bulle condamne. D'où il s'enſuit que la doctrine de la Bulle doit être que la cupidité n'eſt pas mauvaiſe par elle-même, & qu'elle ne rend pas toujours mauvais l'uſage des ſens, comme le prétendoit l'hérétique Julien refuté par S. Auguſtin au nom de l'Egliſe.

Si vous aviez un Serviteur qui ne s'abſtînt de vous voler, ni par amour pour ſon devoir, ni par amour pour vous, mais uniquement par la crainte d'être mis entre les mains de la Juſtice, comment regarderiez-vous ce Serviteur?

L. Je le regarderois comme un voleur, & je ne le gar-

garderois pas long-tems chez moi. Un Serviteur qui n'eſt retenu que par la crainte ſeule conſerve dans ſon cœur un vrai deſir de voler, & s'il eſt plus timide que les autres voleurs, au fond il ne laiſſe pas d'être voleur par la diſpoſition de ſon cœur.

E. Vous ne doutez donc point que ce Serviteur ne ſoit coupable?

L, Non, je n'en doute nullement. Car ce n'eſt pas ſeulement un crime de voler, c'eſt un crime d'en avoir la volonté; & c'eſt en avoir la volonté que de s'en abſtenir uniquement par crainte, & ſans avoir la fidélité dans le cœur.

E. Vous avez raiſon, & juſqu'au tems de la Bulle il n'y a eu aucune perſonne judicieuſe qui n'ait dit comme vous que ce Serviteur eſt coupable devant Dieu. Mais la Bulle décide qu'il ne l'eſt pas, & condamne le Pere Queſnel pour avoir dit dans la LXII. Propoſition: *Qui ne s'abſtient du mal que par la crainte du châtiment, le commet dans ſon cœur, & eſt deja coupable devant Dieu.* Ainſi la Bulle par la cenſure de cette Propoſition juſtifie celui que vous regardez comme un voleur.

Un enfant qui n'aime point ſon pere & ſa mere les honore-t-il véritablement?

L. Non, la vraie maniere d'honorer nos parens eſt de les aimer. Et ſi un pere & une mere liſoient dans le cœur d'un fils qui leur rend des reſpects au dehors, qu'il n'a pour eux aucun ſentiment d'amour, ils en ſeroient fort offenſés.

E. Mais ne peut-on pas honorer Dieu & meriter ſes recompenſes ſans l'aimer?

L. Voilà une queſtion bien extraordinaire. Vous me demandez ſi l'on honore Dieu, & ſi l'on mérite d'en être recompenſé lorſqu'on viole le premier & le plus grand de ſes commandemens. *Vous aimerez le Seigneur de tout votre cœur.* Ce qui nous oblige à tout rap-

rapporter à Dieu, & à ne rien faire que par amour & avec amour. Nous devons plus à Dieu qu'à nos peres & meres. Or je viens de vous dire que ne les pas aimer, c'eſt ne les pas honorer. A plus forte raiſon quand il s'agit de Dieu on ne l'honore pas, & on ne merite pas ſes recompenſes ſans la charité, c'eſt-à-dire, ſans l'amour de Dieu.

E. Liſez la Propoſition LV. *Dieu ne couronne que la charité. Qui court par un autre mouvement & par un autre motif, court en vain.* Et la Propoſition LVI. *Dieu ne recompenſe que la charité, parce que la charité ſeule honore Dieu.* Cela veut dire qu'aucune vertu n'eſt digne de Dieu & ne mérite d'en être recompenſée ſi elle n'eſt jointe à l'amour de Dieu. Il n'y a point de vérité plus certaine. Selon S. Paul, les aumônes les plus abondantes & le martyre même ſans la charité ne ſervent de rien. Mais il ſemble que la Conſtitution ait déclaré la guerre à la charité, & qu'elle la regarde comme un penible fardeau, & comme un joug dont elle voudroit decharger les chrétiens. A Dieu ne plaiſe neanmoins que jamais les enfans du Seigneur regardent l'amour de leur pere celeſte comme un joug. Non, l'amour de Dieu n'eſt point un joug, ou s'il en eſt un, ce joug eſt bien doux & bien honorable.

Que diriez-vous d'un homme qui n'auroit nulle charité, nul amour de Dieu?

L. Je dirois qu'il n'a point de religion.

E. Cet homme là néanmoins croit en Dieu?

L. Un homme qui connoit Dieu ſans l'aimer n'eſt pas plus avancé que s'il ne le connoiſſoit pas. *Celui*, dit S. Jean, *qui n'aime pas Dieu, ne l'a pas connu.* Et S. Paul: *Quand j'aurois toute la foi poſſible juſqu'à tranſporter les montagnes, ſi je n'ai pas la charité je ne ſuis rien.*

1. Epiſt. 3. 14.
1. Cor. 13. 2.

E. On a toujours penſé & parlé de la ſorte. Mais la Bulle vient renverſer toutes nos idées par la cenſure de

de la Propoſition LVIII. *Il n'y a ni Dieu ni religion où il n'y a point de charité.* Cela eſt très vrai ſelon S. Paul, & très faux ſelon la Conſtitution. Mais il eſt bien juſte de preferer S. Paul à la Conſtitution, puiſqu'il faut condamner l'un ou l'autre.

Avec quelles diſpoſitions faut-il s'approcher de Dieu?

L. Avec reſpect, avec amour, avec foi.

E. Vous croiriez donc mal faire de vous approcher de Dieu avec des paſſions brutales, ou de venir à lui ſeulement par un inſtinct naturel, ou par crainte comme les bêtes!

L. Certainement je croirois très mal faire. Dieu eſt notre Pere, & nous ſommes ſes enfans. Nous ne devons pas nous conduire à ſon égard comme les bêtes, qui n'agiſſent que par un inſtinct aveugle & par crainte, mais comme des enfans bien nés ſe conduiſent à l'égard de leur pere. Or un pere ne ſeroit pas content que ſon fils s'approchât de lui par crainte, ou par tout autre motif que celui de l'amour.

E. Vous en exigez trop. Liſez la LXVI. Propoſition condamnée: *Qui veut s'approcher de Dieu ne doit ni venir à lui avec des paſſions brutales, ni ſe conduire par un inſtinct naturel, ou par la crainte comme les bêtes, mais par l'amour comme les enfans.*

L. O mon Dieu! cette Propoſition eſt auſſi condamnée. Quelle horreur ne doit point inſpirer à quiconque a de la pieté la condamnation de cette propoſition? Quoi! S'approcher de Dieu ſans foi & ſans amour, quelle étrange religion! S'en approcher avec des paſſions brutales, quelle horrible abomination! S'en approcher par un inſtinct naturel, ou par la crainte comme les bêtes, quel affreux renverſement de la morale chrétienne! Quoi! C'eſt un crime de dire à des hommes créés à l'image de Dieu & rachetés du ſang de Jeſus-Chriſt, obligés à l'aimer de tout leur cœur & de toute leur ame, c'eſt un crime de leur dire qu'ils doi-

vent s'approcher de Dieu par amour, & non par la crainte ſeule, ou par un inſtinct aveugle. Si c'eſt-là un crime, je conſens d'en être coupable, car je ne ceſſerai de le penſer & de le dire.

E. De qui les méchans ſont-ils enfans? Eſt-ce de Dieu ou du diable?

L. On m'a appris dans ma jeuneſſe que les méchans ſont enfans du demon. J'ai lu dans une des Epîtres de S. Jean, *que celui qui commet le peché eſt enfant du diable.*

E. Accordez-vous donc avec la Bulle qui cenſure la Propoſition LXXVII. *Qui ne mene pas une vie digne d'un enfant de Dieu, ou d'un membre de Jeſus-Chriſt, ceſſe d'avoir interieurement Dieu pour Pere & Jeſus-Chriſt pour Chef.* Suivant cette cenſure, on peut avoir intérieurement Dieu pour Pere & Jeſus-Chriſt pour Chef, ſans mener une vie digne de l'Evangile. Or dès là qu'on a Dieu pour Pere & Jeſus-Chriſt pour Chef, on eſt en état de ſalut. On peut donc, ſelon cette cenſure, être en état de ſalut ſans mener une vie digne de l'Evangile, & on ne devra plus regarder que comme un ſimple conſeil de perfection ce que preſcrit S. Paul aux Philippiens *d'avoir ſoin de ſe conduire d'une maniere digne de l'Evangile de Jeſus-Chriſt.*

Chap. I. 27.

L. La cenſure de cette Propoſition donne bien clairement le dementi à S. Jean que je vous ai cité, & à Jeſus-Chriſt lui-même qui dit dans l'Evangile en parlant aux Juifs qui ne vouloient pas croire en lui: *Si Dieu étoit votre Pere vous m'aimeriez..... Vous êtes les enfans du diable.* Peut-on donc être tout enſemble enfant de Dieu & du diable?

S. Jean VIII. 42. 44.

E. Je vois que vous me citez ſouvent l'Ecriture ſainte. Vous vous imaginez apparemment qu'il vous eſt permis de la lire.

L. Je ne doute pas que la lecture n'en ſoit permiſe & à moi & à tout autre.

E. Vous

E. Vous la croyez permiſe aux femmes, aux enfans, aux ignorans?

L. Je ne vois pas pourquoi elle leur ſeroit defendue, ne ſont-ils pas chrétiens? N'ont-ils pas droit de ſe nourrir de la parole de Dieu auſſi-bien que les autres? Timothée diſciple de S. Paul avoit appris les ſaintes Ecritures dès ſon enfance, & il y a toute apparence que c'étoit ſa mere & ſa grand' mere connues par les louanges que le même Apôtre leur donne, qui les lui avoient appriſes. Voilà donc des femmes & un enfant inſtruits de l'Ecriture ſainte.

E. Peut-on dire que l'Ecriture Sainte ſoit pour tout le monde, puiſqu'il y a des gens groſſiers qui n'y entendent rien, & des eſprits mal-faits qui en abuſent?

L. Ni la groſſiereté, ni le mauvais caractere de quelques eſprits n'empêchent pas que l'Ecriture Sainte ne ſoit pour tout le monde. Il en eſt de l'Ecriture Sainte comme des ſermons. Les gens groſſiers ſouvent n'y comprennent rien, d'autres en abuſent. Dira-t-on pour cela que les ſermons ne ſont pas pour tout le monde? Si Jeſus-Chriſt revenoit ſur la terre, tous ne devroient-ils pas l'aller entendre, hommes, femmes, enfans, ignorans? Or c'eſt Jeſus-Chriſt qui nous parle dans les divines Ecritures.

E. Vous ne dites rien là qui ne ſoit vrai & conforme à la doctrine de S. Paul & des Peres de l'Egliſe. Mais & vous & S. Paul & les Peres de l'Egliſe vous êtes tous foudroyés par la Bulle. Liſez la Propoſition LXXX. *La lecture de l'Ecriture Sainte eſt pour tout le monde.* Liſez auſſi les Propoſitions LXXXI. & LXXXIII. La cenſure de ces Propoſitions renverſe tous vos raiſonnemens.

Comment paſſez-vous le Dimanche?

L. J'aſſiſte aux Offices de l'Egliſe, je fais de bonnes lectures de l'Ecriture Sainte ou de quelque autre livre de piété.

E. Croyez-vous qu'on doive s'occuper le Dimanche à lire l'Ecriture Sainte?

L. Quand j'ai des raiſons qui m'en empêchent je ne le fais pas. Je ſuis quelquefois occupé à d'autres choſes utiles, ou néceſſaires. D'autres fois j'ai beſoin de prendre quelque délaſſement. Mais en général je me croi obligé de ſanctifier le Dimanche par de bonnes lectures, & ſur-tout par la lecture de l'Ecriture Sainte. Je ſais lire, ainſi je n'ai point d'excuſe.

E. Si quelqu'un vouloit vous détourner de lire l'Ecriture Sainte, le ſouffririez-vous?

L. Non, je le regarderois comme un homme pernicieux.

E. Liſez la Propoſition LXXXII. qui eſt condamnée: *Le Dimanche doit être ſanctifié par des lectures de piété, & ſur-tout de l'Ecriture Sainte. C'eſt le lait du chrétien, & que Dieu lui-même qui connoit ſon œuvre lui a donné. Il eſt dangereux de l'en vouloir ſevrer.* Rien n'eſt plus propre à entretenir le goût de la ſolide piété que la lecture de l'Ecriture Sainte. C'eſt pour cela que le Pere Queſnel en recommande ſi fort la lecture, & qu'il s'éleve contre ceux qui voudroient en détourner les chrétiens. Dans le fond c'eſt un grand mal & un grand abus de priver les enfans de Dieu des inſtructions que leur Pere leur donne lui-même de ſa propre bouche. Mais ce qui eſt encore plus digne de larmes, c'eſt de voir cet abus autoriſé par une Conſtitution du Pape.

Quand vous êtes à l'Egliſe chantez-vous avec les Prêtres?

L. Je n'y manque point. [C'eſt la coutume en France que tout le peuple chante avec le Clergé.] C'eſt une conſolation dont j'aurois grand regret de me voir privé. Et dans le fond il y a une infinité de prieres, d'Hymnes & d'autres parties de l'Office Divin qui ſont faites pour être chantées par le Clergé & par le peuple

qui

qui doivent ſe répondre l'un à l'autre. Or cela paroit viſiblement introduit pour ſoutenir l'attention des fideles, & leur faire prendre plus de part aux prieres de l'Egliſe. On auroit donc tort de m'empêcher moi & les autres de chanter.

E. Le Pere Quesnel a parlé comme vous en faveur du ſimple peuple. Mais la Bulle le condamne ſans miſericorde. Liſez la Propoſition LXXXVI. *Ravir au ſimple peuple la conſolation d'unir ſa voix à celle de l'Egliſe, c'eſt un uſage contraire à la pratique Apoſtolique & au deſſein de Dieu.* La Bulle cenſure cette Propoſition. Ainſi elle approuve ceux qui voudroient vous empêcher de chanter à l'Egliſe.

L. Je ne ſai ſi vous avez encore bien des Propoſitions ſemblables à me faire voir, mais pour peu que vous en ajoutiez, il ne reſtera plus rien dans la Religion qui ne ſoit condamné.

E. Donnez-moi encore un moment d'attention. Je n'ai plus que deux ou trois petites queſtions à vous faire.

Si on vouloit vous faire renoncer à l'obéiſſance que vous devez à vos parens, que feriez-vous?

L. Je continuerois toujours de leur obéir parce que Dieu me le commande.

E. Mais ſi on alloit juſqu'à vous menacer d'excommunication, cela vous empêcheroit il de rendre obéiſſance à vos parens?

L. Non, cette excommunication ſeroit injuſte, puiſqu'elle ſeroit contraire à ce que Dieu m'a commandé, & elle ne m'empêcheroit pas de m'acquitter de ce que je dois à mes parens. Il n'y a rien qu'on ne doive ſouffrir plutôt que de manquer à ſon devoir.

E. Liſez la Propoſition XCI. *La crainte d'une excommunication injuſte ne nous doit jamais empêcher de faire notre devoir.* Voilà ce que la Bulle flétrit comme une erreur. Ainſi quand Dieu d'un côté nous preſ-

crit un devoir, & que d'un autre côté les hommes me le défendent, avec menace de m'excommunier si je le fais, à qui dois-je obéir? Tout chrétien, tout homme raisonnable dira que c'est à Dieu. Mais la Constitution prononce que c'est aux hommes que je dois obéir, en quoi elle va contre ce qui est dit dans les Actes des Apôtres: *Il faut obeir à Dieu plutôt qu'aux hommes.* C'est S. Pierre lui-même, premier Pape de Rome, qui a prononcé cet oracle. Les derniers Papes ne devroient pas lui être contraires.

Actes V. 29.

Sort-on de l'Eglise *quand* en étant chassé *par la mechanceté des hommes* & par conséquent injustement, *on est* & on demeure *attaché à Dieu, à Jesus-Christ & à l'Eglise même par la charité*, qui unit intérieurement tous les membres vivans de l'Eglise ensemble? La Proposition XCI. & les Peres & Docteurs de l'Eglise disent que non, la Bulle qui condamne cette Proposition dit qu'oui. Quel parti faut-il prendre ici, ou celui de la Bulle contre les SS. Peres & Docteurs de l'Eglise, ou celui des SS. Peres contre la Bulle?

L. On ne doit pas ici hésiter sur le parti qu'il y a à prendre. Celui qui est attaché à Dieu, à Jesus-Christ, & à l'Eglise même par la charité, & qui meurt en cet état est certainement sauvé. Or personne n'est sauvé hors de l'Eglise. Donc celui qui est & demeure attaché à Dieu, à Jesus-Christ, & à l'Eglise même par la charité, ne sort point de l'Eglise, lors même qu'il semble qu'il en est banni.

E. Vous raisonnez fort juste. La Tradition de tous les siecles, qui est celle de l'Eglise même, nous apprend que les censures injustes qu'un Pasteur peut prononcer sur la terre ne nous lient point devant Dieu; que les hommes peuvent rompre les liens exterieurs & sensibles qui nous unissent à l'Eglise, mais qu'il n'y a que l'injustice & le péché qui rompent en effet les liens interieurs & invisibles qui nous unissent à Dieu

&

& à Jesus-Christ ; & quelque effort que l'on fasse, on ne peut trouver des raisons pour justifier cette seconde partie de la XCI. Proposition, non plus que pour justifier la premiere.

Est-ce quelque chose de si fâcheux pour un chrétien d'être dans l'état du péché ?

L. Un homme qui est dans l'état du péché est ennemi de Dieu, il est sous la puissance du diable, il est digne de l'enfer : & vous demandez si son état est bien fâcheux.

E. Ainsi un Confesseur qui au lieu de donner sur le champ l'absolution à ce pécheur, lui conseilleroit de prendre quelque tems pour penser serieusement au funeste état où il s'est mis, pour s'exciter à la douleur de ses péchés, qui l'exhorteroit même de commencer à satisfaire à Dieu par quelque pénitence, ce Confesseur là vous paroitroit-il agir sagement ?

L. Oui, je le regarderois comme un homme sage & éclairé, & je préfererois sa conduite à celle d'un Confesseur qui donneroit des absolutions précipitées.

E. Toute personne qui aura quelque idée de la Majesté de Dieu & de l'énormité du péché, sera de votre avis. Mais la Proposition LXXXVII. n'en est pas moins condamnée. *C'est une conduite pleine de sagesse, de lumiere & de charité, de donner aux ames le tems de porter avec humilité, & de sentir l'état du péché, de demander l'esprit de pénitence, & de commencer au moins de satisfaire à la justice de Dieu, avant que de les reconcilier.* Rien de plus beau, rien de plus vrai. Mais la Bulle aime les Confesseurs expeditifs, & frappe le Pere Quesnel de malediction pour avoir suggeré aux Confesseurs une conduite plus réguliere & plus sage.

Approuvez-vous un pécheur qui ne veut pas se donner le tems de reflechir sur sa misere, mais qui veut être tout d'un coup admis à la reconciliation, & à la sainte Table ?

L. Non, je le blâmerai, & je dirai qu'il n'a point l'eſprit de pénitence. Car s'il étoit vraiment pénitent il ne refuſeroit pas de ſe ſoumettre à l'humiliation qu'il a ſi juſtement méritée. Il entreroit dans les ſentimens du pauvre publicain qui ſe tenoit au bas du Temple, & n'oſoit pas ſeulement lever les yeux au ciel. Il imiteroit l'enfant prodigue qui demandoit à être traité, non comme un des enfans de la maiſon, mais comme un des ſerviteurs.

E. La Bulle n'en demande pas ſi long. Liſez la LXXXVIII. Propoſition condamnée : *On ne ſait ce que c'eſt que le péché & la vraie pénitence, quand on veut être retabli d'abord dans la poſſeſſion des biens dont le péché nous a depouillés, & qu'on ne veut point porter la confuſion de cette ſeparation.* Le Pere Queſnel, comme vous voyez, blâme avec raiſon les pécheurs orgueilleux & trop impatiens. Mais la Bulle prend leur parti & condamne le Pere Queſnel.

L. Vous feriez auſſi-bien de me dire tout d'un coup que le Symbole, que les Commandemens de Dieu & de l'Egliſe, en un mot que toute la Religion eſt condamnée.

E. Je vous l'ai dit dès le commencement, & vous n'avez pas voulu me croire. Il eſt bon que vous en ſoiez convaincu par vous-même, & que vous le voyiez de vos propres yeux. Au reſte je ne vous ai fait voir qu'une partie des Propoſitions condamnées. Les autres ne ſont pas plus réprehenſibles que celles-ci, en les prenant, comme on les doit prendre, ſelon les regles de l'équité, & en mettant à part tout eſprit de vetillerie & de chicanne. Mais je craindrois de vous laſſer, ſi je vous en rapportois davantage. C'en eſt aſſez pour vous faire ſentir l'iniquité de la Bulle qui cenſure ces Propoſitions avec toutes les autres *comme étant reſpectivement fauſſes, captieuſes, malſonnantes, capables de bleſſer les oreilles pieuſes, ſcandaleuſes, pernicieuſes,*

temé-

temeraires, injurieuſes à l'Egliſe ..... ſeditieuſes, impies, blaſphematoires ..... enfin comme hérétiques, &c.

Etes-vous maintenant convaincu que la Conſtitution renverſe la doctrine de l'Egliſe ſur un très grand nombre de points très importans & eſſentiels?

L. J'en ſuis pleinement convaincu. Cela me paroiſſoit incroyable. Mais enfin après avoir lû cette Conſtitution il n'eſt pas poſſible de s'aveugler juſqu'à ne pas croire ce que l'on voit. Les vérités les plus conſtantes & les plus ſaintes, celles qu'on nous a toujours enſeignées dans l'Egliſe, ſont frappées de cenſure.

On nous a toujours enſeignés que lorſque nous étions privés du ſecours de la grace, nous n'étions capables que de péché: la Bulle le condamne. On nous a toujours enſeignés que quand Dieu a reſolu de convertir ou de ſauver quelqu'un, rien ne peut l'en empêcher; que Dieu peut d'une ſeule parole guérir notre ame auſſi-bien que notre corps: la Bulle le condamne. On nous a enſeignés que rien ne peut nous ſervir ſans la charité; que Dieu ne recompenſe que la charité & ce qui a la charité pour principe; qu'il n'y a point de Religion où il n'y a point de charité; que toutes nos actions doivent être faites par un principe de charité; que ſans la foi, ſans Jeſus-Chriſt, ſans la charité, nous ne ſommes que ténébres, qu'égarement, que péché; Que ceux qui ne vivent pas chrétiennement, ne ſont pas enfans de Dieu, mais du diable: la Bulle le condamne. On nous a enſeignés que toutes nos bonnes œuvres & tous nos mérites ſont des dons de la pure liberalité de Dieu: la Bulle le condamne. On nous a appris que l'Ecriture Sainte eſt pour tout le monde; que le Dimanche doit être ſanctifié par de bonnes lectures, & ſur tout par celle des Divines Ecritures: la Bulle le condamne. On nous a enſeignés que c'étoit ſagement fait à un Confeſſeur de ne pas reconcilier ni faire communier tout d'un coup un homme qui a vé-

eu dans l'habitude du péché: la Bulle le condamne. On nous a enſeignés que rien ne devoit jamais nous empêcher de faire notre devoir. On nous a enſeignés qu'il ne faut pas jurer facilement & ſans diſcernement, ni rendre communs les ſermens dans l'Egliſe: la Bulle le condamne. En un mot l'Evangile de la Bulle eſt un nouvel Evangile tout different de celui de Jeſus-Chriſt, dans lequel nous avons été inſtruits juſqu'à preſent.

Ainſi je ne fais aucune difficulté de rejetter la Bulle, & je ſuis reſolu avec la grace de Dieu de ſouffrir toutes choſes au monde plutôt que de la recevoir. Mais je vous prie de m'apprendre ce qui a pu porter le Pape à condamner des Propoſitions ſi Catholiques.

E. Puiſque vous voulez le ſavoir, je vous dirai que c'eſt pour favoriſer la pernicieuſe doctrine des Jéſuites dont le Pape Clement XI. auteur de la Conſtitution avoit le malheur d'être imbu.

L. Voudriez vous me faire voir un leger échantillon de la doctrine de ces Peres?

E. J'y conſens très volontiers. Les Jeſuites enſeignent que l'homme ſans la grace & par les ſeules forces naturelles peut aimer Dieu par deſſus toutes choſes d'un amour naturel: que Dieu a un deſir ſincere, empreſſé, agiſſant de ſauver des gens qui ne feront jamais ſauvés: que l'efficace de la grace dépend du bon plaiſir de l'homme & non de la volonté de Dieu: que ſi Jeſus-Chriſt n'étoit pas venu, l'homme auroit pu abſolument ſans lui & ſans ſa grace, avoir une juſtice naturelle: qu'on peut-être ſauvé ſans avoir jamais fait aucun acte d'amour de Dieu. Qu'il ne nous eſt point tant ordonné d'aimer Dieu, que de ne le point haïr: que l'homme, auſſi-bien que les bêtes, peut agir pour le ſeul plaiſir des ſens. Que l'on peut ſans pécher boire & manger juſqu'à ſe raſſaſier, ſans néceſſité & pour le ſeul plaiſir: qu'on peut quelque fois depoſer la qualité de chrétien: qu'on n'eſt pas toujours obligé de ſe pro-

Molina Jeſuite

Sirmond Jeſuite.

Dubreuil Jeſuite.

Eſcobar, Jeſuite.

Moine

propoſer une fin honnête dans ſes actions : qu'il ne ne faut pas refuſer, ni differer l'abſolution au pénitent, quoiqu'on ne voie aucune eſperance qu'il ſe corrigera : qu'après avoir péché contre la pureté en quelque maniere que ce ſoit, on peut ſans pécher, même venielement, ſe confeſſer & communier ſur le champ. On ſait enfin que dans les pays où les Jeſuites dominent ils ſe donnent bien de garde de conſeiller la lecture de l'Ecriture Sainte aux perſonnes qu'ils conduiſent. Voilà quelques petits traits des maximes impies des Jeſuites ſur la morale, & de leurs erreurs ſur la grace, qui eſt ce qu'on appelle le Moliniſme.

& autres Jeſuites.

Cabreſpine Jeſuite.

Baunt, Pirot, Jeſuites.

Azot, Suarès Laïman, Jeſuites.

L. Cette horrible doctrine eſt-elle enſeignée par pluſieurs Jeſuites ?

E. Elle eſt enſeignée tantôt clairement, tantôt d'une maniere plus couverte par les Jeſuites de tout pays & de toute nation, par les Jeſuites anciens & nouveaux, dans leurs claſſes, dans leurs livres qui traitent de la Theologie & des cas de conſcience, & ſouvent même dans leurs ſermons, quand ils ſont en pays de liberté. C'eſt pour cela que les Jeſuites ont engagé le Pape, qui leur étoit fort attaché, à condamner les cent-une Propoſitions du Pere Queſnel, entierement oppoſées aux erreurs de la Societé. C'eſt pour cela qu'ils ſoutiennent aujourd'hui la Conſtitution avec tant de chaleur.

L. Eſt-il vrai que la Bulle péche contre la foi ?

E. Elle ne fait pas de déciſion poſitive & abſolue contre les vérités de la foi : mais en condamnant, ſans dire pourquoi, des Propoſitions qui ne preſentent d'abord à l'eſprit que des vérités de foi, elle donne occaſion de condamner ces vérités mêmes. Voilà, dit-on, une Propoſition condamnée. Or cette Propoſition exprime une telle doctrine. Donc cette doctrine eſt condamnée.

Voilà de quelle maniere la Bulle va au renverſement de la foi & de la morale, non pas directement, mais par

par des contre-coups qui ne laiſſent pas de l'ébranler. Les Jeſuites, en gens habiles & rufés, ont bien vû que ce ſeroit ſe perdre que d'oſer attaquer la vérité de front. Que font-ils? Ils y vont par des ſoûterrains, ils prennent des detours afin de n'être pas apperçus, & par leurs bricoles ne laiſſent pas d'arriver à leur but, ſans tant s'expoſer. Ils ſont trop prudens pour dire nettement qu'il ne faut pas aimer Dieu, cela revolteroit: mais ils ont ſoin d'établir des principes, d'où il reſulte clairement que cet amour n'eſt pas néceſſaire, & qu'on peut s'en paſſer. C'eſt pour cela qu'ils ont fait condamnes les Propoſitions du Pere Queſnel, où il eſt dit, que *l'obeiſſance à la loi doit couler de la charité* (Prop. XLVII.) *qu'il n'y a point de bonne œuvre ſans l'amour de Dieu* (Prop. XLIX.) que *la foi* qui *juſtifie, n'opére que par la charité* (Prop. LI.) que *la charité ſeule honore Dieu*, que *c'eſt elle ſeule que Dieu recompenſe* (Prop. LVI.) que *qui court par un autre mouvement & un autre motif, court en vain* (Prop. LV.) qu'*elle ſeule fait les actions chrétiennes chrétiennement par rapport à Dieu & à Jeſus-Chriſt* (Prop. LIII.) &c.

L. Mais tout le monde aujourd'hui ſe range du côté de la Bulle, on voit même pluſieurs de ceux qui lui étoient très oppoſés & qui en avoient appellé, ſe retracter & ſe ſoumettre.

E. J'en ſuis plus affligé que ſurpris. Les hommes aiment naturellement leur repos & vont au plus commode. Dans tous les tems la faveur entraîne la multitude. Si-tôt que Jeroboam eut érigé le veau d'or, les dix tribus d'Iſraël l'adorerent avec lui. Le Pere Daniel remarque fort bien dans ſon hiſtoire que ſi l'héréſie étoit montée „ ſur le thrône avec Henri IV. les Grands „ à qui l'ambition, l'interêt, la faveur du Prince ſervent „ de regle pour leur conduite, auroient pour la plû„ part ſuivi l'intérêt de la Cour, & le peuple ſe ſe„ roit inſenſiblement laiſſé corrompre." (Tom. VI. pag. 543.)

Ne ſait-on pas ce que peut l'autorité quand une fois elle eſt engagée? Elle ſe picque contre la raiſon, & ne veut par avoir le dementi. C'eſt pour cela que les Jeſuites commencerent par engager Louïs XIV. à donner ſa parole royale au Pape, qu'il feroit recevoir la Bulle, avant même qu'elle fût faite. Eſt-il rien de plus étonnant que de s'engager ſur ſa foi & ſur ſon honneur à faire valoir un jugement ſans ſavoir ce que c'eſt que ce jugement, & à appuyer de tout le poids de ſon autorité la deciſion qui émaneroit du tribunal du ſaint Pere ſans ſavoir ce qu'elle contient? Mais les Jeſuites ſavoient bien que ſans l'autorité on ne peut rien contre la vérité. Quoiqu'il en ſoit la vérité eſt independante des hommes, & voici ce que dit le Seigneur: *Vous ne vous laiſſerez point emporter à la multitude pour faire le mal, & dans le jugement vous ne plus rendrez pas à l'avis du plus grand nombre pour vous detourner de la vérité.* (Exod. c. XXIII.)

L. Comment la Conſtitution qui eſt ſi mauvaiſe a-t-elle pu être reçue par les Evêques?

E. Je vais vous expliquer comment cela s'eſt fait.

Il eſt arrivé litteralement dans l'Egliſe ce qui eſt marqué & predit dans une parabole de l'Evangile rapportée par S. Matthieu Chapitre XIII. verſet 23. *Pendant que les hommes dormoient l'ennemi a ſemé l'ivraye* dans le champ. C'eſt-à-dire, que par la faute des premiers Paſteurs, & parce qu'ils n'ont pas été aſſez vigilans, le demon par le moyen de faux Docteurs & ſur tout par le moyen des Jeſuites a ſemé dans le champ de l'Egliſe une foule d'erreurs. Le Pape & les Evêques auroient du s'oppoſer fortement aux Jeſuites. Ils ne l'ont pas fait. Ils les ont ſoufferts. Ils les ont tolerés. Ils ne les ont repris que foiblement, & leur ont toujours laiſſé la liberté de prêcher, de confeſſer, d'enſeigner. Les maximes impies de ces Peres ſe ſont repandues par tout, elles ont fait du progrès juſques

dans

dans Rome, & Dieu par un terrible jugement, mais juſte jugement, a permis que le Pape Clement XI. ait donné ſa Conſtitution pour les appuyer, & que les Evêques en punition de leur peu de zele pour les intérêts de Dieu, & de leur peu de vigilance ſur l'Egliſe, n'aient pas eu les uns aſſez de lumiere, les autres aſſez de courage pour rejetter cette Conſtitution. Les Prelats étrangers l'ont reçue parce qu'ils ſont prévenus de la fauſſe opinion de l'infaillibilité du Pape, & que d'ailleurs ils ont à craindre les rigueurs de l'Inquiſition. Mais en France c'eſt principalement le courage qui a manqué aux Evêques.

L. Falloit-il tant de courage à un Evêque de France pour rejetter la Conſtitution?

E. Oui, il en falloit beaucoup. Un Evêque en refuſant de recevoir la Conſtitution ſe faiſoit ennemi des Jeſuites. Il encouroit la diſgrace du Roi qui avoit un Jeſuite pour Confeſſeur. Il n'avoit plus de faveur à eſperer du côté de la Cour, plus de credit, plus de bénéfices, plus de dignités: au contraire il s'expoſoit à des traverſes, à des contradictions, & à tous les mauvais traitemens qu'ont eſſuyés ceux qui ſe ſont oppoſés à la Conſtitution. Or il falloit une foi courageuſe pour ſurmonter toutes ces craintes.

L. Tous les Evêques qui reçoivent la Bulle ſoutiennent-ils les erreurs qu'elle favoriſe?

E. Non, il y en a qui tiennent une doctrine toute contraire, & qui ne reçoivent pas la Conſtitution dans ſon vrai ſens. Je vous l'ai fait voir au commencement de cet Entretien. Ils croient, ou plutôt, ils font ſemblant de croire que le Pere Queſnel a caché un mauvais ſens ſous des paroles catholiques, & ſous ce pretexte ils reçoivent la Bulle en condamnent les cent une Propoſitions du Pere Queſnel.

L. Eſt-il permis de condamner des Propoſitions vraies & catholiques ſous pretexte qu'un auteur y cache quelque erreur?

E. Non,

E. Non, il eſt évident que quand un auteur ne parle que comme l'Evangile, comme les SS. Peres, comme l'Egliſe, en un mot quand il n'avance rien que de vrai & de catholique, il parle comme il doit parler, & que par conſequent on ne peut ſans injuſtice condamner ſes paroles ou ſes propoſitions. Si l'on a des preuves de ſes mauvaiſes intentions, il faut condamner ſes mauvaiſes intentions, mais il n'eſt pas permis de condamner une propoſition vraie & catholique ſous quelque pretexte que ce ſoit.

L. N'y a-t-il pas des Prêtres d'une vie exemplaire, des Religieux & Religieuſes qui reçoivent la Conſtitution?

E. Cela eſt vrai; mais les uns la reçoivent parce qu'ils ſont mal inſtruits, & qu'ils ſe perſuadent qu'on peut, & qu'on doit ſe ſoumettre à tout ce qui eſt commandé par les Superieurs. Or je vous ai fait voir que rien n'eſt plus faux, ni plus dangereux que cette opinion.

D'autres ſont inſtruits, ils ont même quelque piété; mais ils n'en ont pas aſſez pour préferer Dieu & la vérité à toute autre choſe. Ils aiment leur repos & les petites commodités de la vie. Ils craignent de tomber dans la diſgrace d'un Evêque ou autre Superieur. Ils ne veulent pas ſe faire des affaires, ni s'expoſer à être interdits, exilés, mis à la Baſtille, depoüillés de leurs bénéfices, privés des Sacremens, en un mot à ſouffrir toute leur vie une rude perſecution. Car voilà tout ce qu'on gagne à n'être pas du parti de la Conſtitution, & il n'y a que ceux à qui Dieu donne un grand courage qui puiſſent ſacrifier leurs craintes & leurs eſperances à l'amour de la vérité, & lui rendre un fidele temoignage aux depens de tout.

L. Eſt-il croyable que des Religieux & des Prêtres qui ont de l'eſprit & de la piété, qui connoiſſent & qui

qui aiment la doctrine de l'Egliſe, vouluſſent recevoir une piece qui y donne atteinte?

E. Ce n'eſt pas une choſe nouvelle ni qui doive ſurprendre, de voir dans un tems d'épreuve & de violence, tel que celui où nous ſommes, ſuccomber à la tentation ceux même qui ont de la lumiere & de la piété. Dans des tems qui n'étoient pas plus dangereux que le nôtre on a vû les cedres tomber & étonner l'univers par leurs chutes deplorables. On a vû le grand Oſius, un des plus celebres defenſeurs de la Divinité de Jeſus-Chriſt, après l'avoir ſoutenue avec éclat, ceder enfin & condamner lâchement ce qu'il avoit defendu avec tant de force. On a vu plus de 300 Evêques aſſemblés à Rimini, entre leſquels l'Egliſe en invoque aujourd'hui deux (S. Servais & S. Phebade) comme ſes protecteurs, ſouſcrire à une formule favorable à la plus impie de toutes les erreurs. Pour les vaincre, il ne fallut employer ni les fers ni les tourmens, le ſeul ennui de ſe voir dans un ſejour étranger, l'apprehenſion de ne plus remonter ſur leurs Sieges, il n'en fallut pas davantage pour les abattre & les renverſer. On a vû le premier Paſteur de l'Egliſe (le Pape Libere) après avoir ſoutenu la vérité avec beaucoup de fermeté devant l'Empereur Conſtance, ſouſcrire une mauvaiſe formules, excommunier S. Athanaſe, le plus grand defenſeur de la Divinité de Jeſus-Chriſt, & communiquer avec les hérétiques Ariens, vaincu par l'ennui & les incommodités d'un exil de deux ans, & amolli par l'amour de la gloire des hommes. Que d'exemples ſemblables de la fragilité humaine ne nous fournit pas l'hiſtoire Eccleſiaſtique!

L. Après tous ces exemples que vous venez de rapporter, je ne ſuis plus ſurpris de voir des Prêtres & des Religieux qui ont d'ailleurs de l'inſtruction & de la vertu, accepter une auſſi mauvaiſe deciſion que celle de

de la Conſtitution, & je comprens ſans peine que c'eſt la ſeule main de Dieu qui ſoutient le courage de ceux qui la rejettent aux depens de leurs biens, de leur repos, de leurs dignités & de leur liberté.

E. Il faudroit ignorer de quoi ſont capables ceux-même qui paroiſſent les plus éclairés & les plus pieux lorſqu'ils ſont mis à quelque forte preuve, pour penſer autrement. L'experience de tous les ſiecles nous apprend que quand il s'éleve quelque diſpute dans l'Egliſe, & qu'on eſt reduit à choiſir entre deux partis, dans l'un deſquels il n'y a rien à craindre pour la vie preſente & beaucoup à eſpérer, tandis que dans l'autre il y a beaucoup à craindre & rien à eſpérer pour le tems de cette vie, non ſeulement ceux en qui la cupidité eſt dominante, mais auſſi la plûpart de ceux en qui l'amour de la vérité n'eſt pas profondément enraciné & beaucoup ſuperieur à tout autre amour, ont coûtume de choiſir le parti où il n'y a rien à ſouffrir ni à craindre. S'il n'y avoit rien à craindre en ne recevant pas, ou même en rejettant la Conſtitution, on peut aſſûrer que, ſi l'on excepte ceux qui l'ont ſollicitée & ceux qui ſont prévenus des mêmes erreurs, elle auroit bien peu de partiſans: mais parce qu'il n'y a rien à eſpérer & beaucoup à craindre en la rejettant ou en refuſant de la recevoir, il eſt arrivé dans cette rencontre ce qui eſt toujours arrivé, & qui arrivera toujours dans de pareilles conjonctures, qui eſt que la vérité trouve peu de perſonnes qui veuillent bien tout perdre & tout ſacrifier plutôt que de rien faire ni rien recevoir qui lui ſoit contraire, & que la plûpart lui tournent le dos, dès qu'elle commence à ne plus s'accommoder à leur repos & à leurs intérêts. C'eſt ainſi que Jeſus-Chriſt qui eſt la vérité même, ſe vit dans ſa paſſion abandonné de tous ſes diſciples, & c'eſt ainſi auſſi que dans un tems de violence & de ſeduction (c'eſt le nôtre) on voit avec douleur le plus grand nombre ſe ſoumettre

à tout ce qu'on exige de lui.

L. Pourquoi Dieu permet-il quelquefois que la vérité ne ſoit ſoutenue dans l'Egliſe que par un petit nombre, & même que ce petit nombre ſoit en butte à la perſecution?

E. C'eſt pour faire connoître plus ſenſiblement ſa protection ſur ſon Egliſe. En effet rien n'eſt plus admirable, ni plus divin que de voir la vérité s'y conſerver toujours pure & triompher de toutes les erreurs, quoiqu'elle ſoit quelquefois reduite à un petit nombre de défenſeurs ſans credit, ſans appui, opprimés & perſecutés par toutes les Puiſſances. C'eſt auſſi pour faire briller avec plus d'éclat la vertu de ſes fideles Serviteurs.

L. Ceux qui ſont perſecutés au ſujet de la Bulle n'ont-ils pas de grands ſujets de conſolation?

E. Oui, ils en ont de grands: car

1. C'eſt un grand bonheur de ſouffrir pour la juſti-
Matth. V. 10. ce. *Bienheureux*, dit Jeſus-Chriſt dans l'Evangile, *ceux qui ſouffrent perſecution pour la juſtice, parce que le royaume des cieux eſt à eux.*

2. On ne peut douter qu'on ne ſoit très cher à Dieu quand on lui demeure fidele tandis que tous les autres l'abandonnent. Et c'eſt un témoignage precieux de ſon amour qu'il nous ait preferés à tant d'autres, & qu'il nous ait gratuitement choiſis pour rendre temoignage à ſa vérité.

Heureux & mille fois heureux ceux qui, fideles à tous leurs devoirs & aux lumieres de leur conſcience, n'auront pas cherché de vains prétextes pour la calmer & la raſſûrer, & qui auront mieux aimé tout perdre & s'expoſer à tout, que de manquer en la moindre choſe à tout ce qu'ils doivent à la vérité! Ils triompheront un jour avec elle, dans le tems que ceux qui l'auront combattue, ou abandonnée, ou qui pour vivre en repos & n'être expoſés à rien, ne lui auront pas rendu

le

le témoignage qu'ils lui devoient, ſeront dans la confuſion & dans l'opprobre. Heureux encore ceux qui aiant accepté la Bulle, parce qu'elle ne leur avoit pas fait ſentir par elle-même ce qu'elle étoit, & à quoi elle étoit propre, témoins de l'uſage qu'en font ceux qui l'ont ſollicitée, pour alterer la ſaine doctrine & pour corrompre la morale, ont le courage de revoquer leur acceptation, & de ſe declarer contre une piece qui, pour me ſervir des termes d'un grand Evêque, eſt *une des plus mauvaiſes deciſions que la Cour Romaine nous ait envoyées depuis l'établiſſement de la Religion.*

Ils ſuivront en cela l'exemple des Eveques des Gaules, qui après avoir trop facilement ſouſcrit dans le Concile de Rimini à une Formule mauvaiſe, confeſſerent humblement dans le Concile de Paris de l'an 362, que leur ſimplicité avoit été trompée, *fraudem ſe paſſam ſimplicitas noſtra cognoſcit.*

L. Outre ces deux motifs de conſolation que vous venez d'expliquer, n'y en a-t-il pas encore quelque autre?

E. Outre ceux-là, Dieu en préſente un très puiſſant à ceux qui ſont maltraités & perſecutés au ſujet de cette infortunée Bulle en ſe declarant hautement pour eux, comme il fait, par les miracles du Bienheureux Pâris dont le bruit éclatant retentit juſque dans les Royaumes étrangers, & dont les Jeſuites & les autres Conſtitutionnaires s'efforcent en vain de conteſter la certitude. Ces miracles ſont comme autant de coups de foudre que Dieu lance contre la Bulle & ſes defenſeurs, & contre les Puiſſances qui la ſoutiennent.

L. J'en ai lu pluſieurs relations imprimées, & même j'ai vu quelques miracles de mes propres yeux. Mais quel intérêt les Jeſuites & les Conſtitutionnaires ont-ils à contredire ces miracles?

E. Ils en ont un bien grand & bien viſible. Le Bienheureux. Pâris regardoit la doctrine des Jeſuites

comme un amas d'erreurs monſtrueuſes, & il étoit perſuadé que la Conſtitution les favoriſoit. Il gemiſſoit des maux que cette malheureuſe Bulle cauſoit dans l'Egliſe, & de la lâcheté criminelle de ceux qui la reçoivent. Il en faiſoit le ſujet continuel de ſes larmes & de cette auſtere pénitence qui l'a conduit au tombeau. Il étoit Appellant, Reappellant, & s'étoit déclaré pour la cauſe de MM. les Evêques de Montpellier & de Senès contre le Formulaire, en ſorte que le grand objet de ſa piété & de ſon zele a été de s'oppoſer de toutes ſes forces aux erreurs des Jeſuites & au progrès de la Bulle. C'eſt dans ces circonſtances qu'il eſt mort & que Dieu l'a honoré du don des miracles.

Voilà donc un des plus grands ennemis de la doctrine des Jeſuites & de la Bulle canoniſé & déclaré ſaint par la bouche de Dieu même, & il eſt viſible que le zele que Dieu lui avoit inſpiré contre la Bulle, a été un des principaux moyens de ſa ſanctification.

L. Je ſens maintenant combien les partiſans de la Conſtitution ont intérêt de remuer ciel & terre pour aneantir les miracles du Bienheureux Pâris. La conſequence eſt fort aiſée à tirer. Le Bienheureux Pâris eſt un ſaint & un ami de Dieu : ſes miracles le prouvent invinciblement. Or il eſt devenu Saint & ami de Dieu, en ſe declarant ennemi de la Conſtitution. Les Appellans ſont donc bien de ne la pas recevoir & même de la combattre. Elle ne contient donc pas la foi de l'Egliſe. Ceux qui la rejettent ne ſont donc pas hérétiques, ni ſchiſmatiques, ni rebelles a l'Egliſe, ni dans la mauvaiſe voie. Au contraire Dieu ſe declarant hautement pour eux par tant de miracles, c'eſt à eux qu'il faut s'attacher dans l'affaire preſente.

E. C'eſt très-bien conclure. Et en effet tous les raiſonnemens des Conſtitutionnaires, tous leurs efforts, tous leurs mouvemens pour accrediter la Bulle, toutes les accuſations contre les Appellans viennent ſe briſer con-

contre la pierre du tombeau du bienheureux Pâris.

Vous êtes maintenant au fait de ce qui regarde la Conſtitution, vous en connoiſſez l'injuſtice. Mais pour vous en convaincre encore davantage, vous ferez bien de la lire ſouvent avec les remarques & les paſſages de l'Ecriture & des SS. Peres qu'on a mis à côté de chaque propoſition du Pere Queſnel.

Ceux qui ſont les plus ardens à la faire recevoir ont grand ſoin de la cacher au peuple, ſachant bien qu'elle revolteroit les fideles qui ſont inſtruits, lorſqu'ils y verroient les vérités qu'ils ont appriſes dans les Catéchiſmes & les livres de piété, condamnées comme des héréſies & des blaſphêmes. Ils craignent infiniment de la faire lire ſans y joindre leurs réflexions, & afin de ſéduire plus aiſément ils font tous leurs efforts pour faire croire contre la vérité, que l'Egliſe l'a reçue, ce qui eſt très faux. Au contraire les Appellans & Oppoſans ne craignent point de mettre au jour, & de faire lire par tout le monde cette Bulle, qui ſuffit ſeule pour les juſtifier, & pour detromper ceux qu'on s'efforce de ſéduire par des diſcours vagues, & par de grands principes qu'on applique à tort & à travers pour rendre injuſtement leur cauſe odieuſe aux yeux des ſimples.

L. Je vous remercie de toutes les lumieres & inſtructions que vous venez de me donner au ſujet de la Conſtitution. J'en comprens maintenant tout le danger, & j'eſpére de la miſericorde de Dieu & de la grace toute-puiſſante du Sauveur qu'il ne m'arrivera jamais de donner la moindre marque de ſoumiſſion à ſon égard. Mais avant que de finir, je vous prie de me dire ce qu'il faut repondre à une objection tirée d'une prétendue équivoque des 101. Propoſitions. Ces Propoſitions, dit-on, étant ſuſceptibles de deux ſens, l'un bon, l'autre mauvais, pourquoi ne ſeroit-il pas permis de les condamner dans le mauvais ſens dont elles ſont ſuſceptibles?

E. *Reponſe.* 1. Ce ſeroit avancer un étrange paradoxe que de prétendre cela de toutes, puiſqu'il y en a un grand nombre qui ne ſont nullement ambigues ni équivoques, & qui ne preſentent à l'eſprit qu'un ſens unique & très clair, un ſens fixe & determiné, & conſacré même par l'Ecriture & la Tradition: telles ſont toutes les Propoſitions entre les 101. dont les unes ſont en termes formels dans S. Auguſtin, S. Proſper, S. Fulgence, S. Leon, S. Gregoire le grand & les autres Peres de l'Egliſe les plus Saints, les plus ſavans & les plus autoriſés, & les autres y ſont en termes ſi évidemment & ſi parfaitement équivalens, que la critique la plus ſubtile & la chicane la plus maligne n'y montrera jamais aucune difference.

2. Si les Propoſitions ſont ſuſceptibles d'un bon & d'un mauvais ſens, il doit donc être auſſi permis de les juſtifier & ſoutenir dans le bon, que de les condamner dans le mauvais dont on les prétend ſuſceptibles; & par conſequent c'eſt une injuſtice à la Bulle qu'on s'efforceroit en vain d'excuſer, de defendre, comme elle fait, & cela ſous peine d'encourir *ipſo facto* les cenſures eccléſiaſtiques, d'en ſoutenir aucune, fût-elle des plus grands Papes & des principaux Peres de l'Egliſe. Elle defend même ſous peine d'anathême non ſeulement de ſoutenir aucune des 101. Propoſitions, mais encore d'en traiter, même par maniere de diſpute, ſoit en public ou en particulier, ſi ce n'eſt peut-être pour les combattre. A la vérité le Pape Clement XI. ne vous defend par de parler encore de la néceſſité d'aimer Dieu, & de lui rapporter toutes vos actions par le principe de la charité, pour les faire d'une maniere chrétienne, pourvû que ce ſoit par maniere d'objection que vous parliez ainſi: *niſi forſan impugnando*, dit la Bulle; mais vous êtes excommunié, ſi vous oſez dire ſerieuſement & pour marquer votre ſentiment que *la ſeule charité fait chretiennement les actions chré-*

chrétiennes par rapport à Dieu & à Jeſus-Chriſt (Prop. LIII.) Il ne vous ſera plus permis de ſoutenir qu'*il n'y a point de bonne œuvre ſans l'amour de Dieu* (Prop. XLIX.) Tous ceux qui auront ſeulement prononcé cette Propoſition XXXVIII. *Le pécheur n'eſt libre que pour le mal, ſans la grace de Jeſus-Chriſt :* tous ceux qui auront oſé dire conformément à la XLVIII. Prop. condamnée, que *ſans Jeſus-Chriſt on ne peut être que dans l'égarement*, à moins que ce ne ſoit pour combattre ces vérités, & leur dire anathême : tous ceux-là, dis-je, les voilà excommuniés ſans miſericorde; ils ont prononcé une des Propoſitions condamnées autrement que pour la combattre, cela ſuffit, ils ſeront, ſi l'on s'en tient aux termes de la Bulle, livrés à Satan, & n'auront plus de part à Jeſus-Chriſt. Mais une telle excommunication eſt-elle juſte? A qui pourra-t-on le perſuader?

3. Quand une Propoſition eſt auſſi ſuſceptible d'un bon ſens que d'un mauvais, on doit toujours l'interpreter favorablement. C'eſt une regle que preſcrivent la charité & l'équité, & S. Ignace en a fait une loi dans ſes exercices, ordonnant d'*interpréter en bonne part les paroles ambigues qui peuvent ſe rencontrer dans les Ecrits d'autrui; qu'autrement on pourroit condamner les livres les plus ſaints, & même les divines Ecritures.* La Bulle péche donc contre la charité & la juſtice.

4. Lorſque l'on approuve ou que l'on condamne une Propoſition, qui peut ſe prendre dans un bon & dans un mauvais ſens, on doit marquer le ſens dans lequel on la condamne, ou qu'on l'approuve. Sans cela le jugement ou d'approbation ou de condamnation ne ſerviroit de rien pour reconnoître la vérité; parce qu'on ſeroit toujours incertain du ſens approuvé ou condamné; ce qui rendroit le jugement incertain & embarraſſant. Auſſi ne trouvera-t-on aucun exemple, où l'Egliſe ait condamné de telles Propoſitions *abſolument*

& ſans aucune reſtriction ni explication : on voit au contraire qu'à l'égard des Propoſitions de cette nature elle a toujours apporté un extrême ſoin de démêler ce qui étoit vrai d'avec ce qui étoit faux, & qu'elle a uſé de précautions infinies pour empêcher que la vérité, qu'elle avoit ſoin de mettre à couvert, ne ſouffrît quelque atteinte de la condamnation qu'elle faiſoit de ces ſortes de Propoſitions.

Si donc il étoit vrai, de quoi on ne convient pas, que les Propoſitions citées dans la Bulle fuſſent ſuſceptibles d'un bon & d'un mauvais ſens, il falloit les diſtinguer clairement. Car les condamner ſans dire quel eſt le ſens condamné, c'eſt expoſer le fideles à les condamner dans le bon ſens, & par-là à condamner la vérité même. Eſt-ce ainſi que l'on préſerve de l'erreur ? Suppoſons par exemple, que les Propoſitions ſur la *charité* ſoient équivoques, & que ce terme puiſſe ſignifier l'amour de Dieu habituel comme l'amour actuel, l'obligation d'inſtruire les fideles, & de diſtinguer ſi clairement l'erreur de la vérité, qu'on pût proſcrire l'une ſans condamner l'autre, engageoit donc néceſſairement le Pape à déclarer dans quel ſens ces Propoſitions ſont condamnables, & dans quel ſens elles ſont hors d'atteinte. Il y étoit d'autant plus obligé que les auteurs & les defenſeurs de la Bulle, & en particulier les Archevêques de Sens & de Cambrai ſoutiennent que *quand il ſeroit vrai que le terme de charité & d'amour de Dieu ne dût s'entendre dans ces Propoſitions que de l'amour commencé, ces Propoſitions* ne ſeroient point *à couvert de toute cenſure.* Cependant il n'a pas été poſſible d'obtenir du S. Pere un éclairciſſement ſi néceſſaire & qui auroit levé une partie du ſcandale qu'a cauſé ſa Bulle.

5. Lorſqu'une Propoſition eſt également ſuſceptible de deux ſens, l'un vrai & énonçant une vérité, & l'autre faux & exprimant une erreur, la condamner, cette

cette Propoſition, *purement & ſimplement*, c'eſt condamner ces deux ſens, ou n'en condamner aucun. Car pourquoi la condamnation pure & ſimple de cette propoſition tomberoit-elle plutôt ſur l'un de ces deux ſens que ſur l'autre, puiſque l'on ſuppoſe que la condamnation ne diſtingue point entre ces deux ſens? Condamner ces deux ſens, c'eſt condamner la vérité avec l'erreur. N'en condamner aucun, c'eſt ne pas condamner la propoſition; car ce qui conſtitue eſſentiellement une Propoſition c'eſt inconteſtablement le ſens.

6. Quoiqu'on puiſſe donner un mauvais ſens à une propoſition, il ne s'enſuit par qu'elle ait un ſens mauvais & condamnable. Ce ſont deux choſes bien differentes. On peut donner, & les hérétiques donnent en effet aux textes de l'Ecriture des ſens condamnables par des interprétations gauches & forcées: dira-t-on pour cela que les textes de l'Ecriture aient un ſens condamnable? On peut donner, & les Eutychiens donnoient en effet un mauvais ſens à cette propoſition, *la ſainte Vierge eſt Mere de Dieu:* ce mauvais ſens eſt ſans doute toujours condamnable; la propoſition ne l'eſt pas pour cela. Je pourrois rapporter cent exemples ſemblables. Condamner le mauvais ſens qu'on peut donner à une propoſition, & condamner la propoſition même comme infectée de ce mauvais ſens, ſont donc deux choſes viſiblement differentes. On peut & on doit condamner tout mauvais ſens qu'on donne à une propoſition, car tout mauvais ſens, de quelque maniere qu'il ſe trouve dans une propoſition eſt toujours condamnable dès qu'il eſt mauvais; mais toute Propoſition n'eſt pas condamnable pour renfermer un mauvais ſens, lorſque ce mauvais ſens n'eſt pas ſon ſens propre & naturel.

L. Que faut-il donc pour qu'on puiſſe dire qu'une propoſition a un mauvais ſens, qui la rend juſtement condamnable?

E. Il faut que ce mauvais ſens ſoit ſon ſens propre & naturel, c'eſt-à-dire, celui que tout le monde y conçoit d'abord, & qui ſe préſente naturellement à l'eſprit en la liſant ou l'entendant prononcer, ſans qu'il ſoit néceſſaire d'étudier, de ſubtiliſer, beaucoup moins de donner la torture à ſon eſprit pour le trouver. Or les Propoſitions du Pere Queſnel dans leur ſens propre & naturel n'expriment, au moins pour la plûpart, que les plus grandes & les plus importantes vérités de la religion, telles que ſont celles que j'ai marquées au commencement de cet entretien : le ſens qu'elles offrent naturellement à l'eſprit, au moins un grand nombre, parce que je ne veux rien dire qui puiſſe être juſtement conteſté, loin d'être mauvais, eſt le même que celui des Ecritures & des Peres, dont pour l'ordinaire elles emploient les propres expreſſions, & ce ne peut-être qu'en les detournant de leur ſens propre & naturel, & en leur faiſant violence, qu'on leur donne ou qu'on y trouve un mauvais ſens.

L. Je comprens fort bien ce que vous venez de me dire, qu'il ne ſuffit pas pour condamner une Propoſition, qu'on puiſſe lui donner ou qu'elle puiſſe avoir un mauvais ſens, mais qu'il faut qu'elle l'ait en effet, en la prenant de bonne foi & mettant toute chicanne à part ; comme il ne ſuffit pas pour condamner un homme qu'il ſoit capable d'un crime, & qu'il faut pour le condamner juſtement qu'il l'ait effectivement commis : mais ſi en condamnant une propoſition, je déclare que ce n'eſt que dans un tel ſens, qui eſt véritablement mauvais & digne de cenſure, que je la condamne, ne m'eſt-il pas permis de la condamner en cette maniere ?

E. Je reponds 1. que dans la plupart des Dioceſes on ne permettroit pas de faire une pareille declaration, mais on y veut une acceptation pure & ſimple de la Bulle ou au moins qu'elle paroiſſe telle ; car il n'y a nulle